

# Panorama de la natalité en Auvergne-Rhône-Alpes : une diversité de situations individuelles et territoriales

---

Insee Dossier

n° 18

Juin 2025



**Coordination**

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
118 rue Servient  
69 003 Lyon

**Directeur de la publication**

Jérôme Harnois

**Rédaction en chef**

Thierry Geay  
Annelise Robert

**Contributeurs**

Ivan Debouzy  
Véronique Domptail

**Mise en page**

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

**Contact presse**

06 12 17 21 23  
dr69-sed-conseil-media@insee.fr

ISSN : 2556-4897 (en ligne)

© Insee 2025

# Avant-propos

Ce nouveau numéro de la collection Insee Dossier présente les évolutions de la natalité depuis 1975 en région Auvergne-Rhône-Alpes et dans ses départements.

Il se compose d'une fiche régionale et de douze fiches départementales, permettant de mettre en lumière les spécificités de chacun de ces territoires.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 8 260 000 personnes vivent en Auvergne-Rhône-Alpes. Si la population a augmenté de 0,4 % par an entre 2022 et 2025, le nombre de naissances baisse.

Le nombre d'enfants par femme qui diminue et l'âge des mères à l'accouchement plus tardif, qui réduit le nombre de grossesses possibles, contribuent à la forte baisse des naissances entamée en 2010.

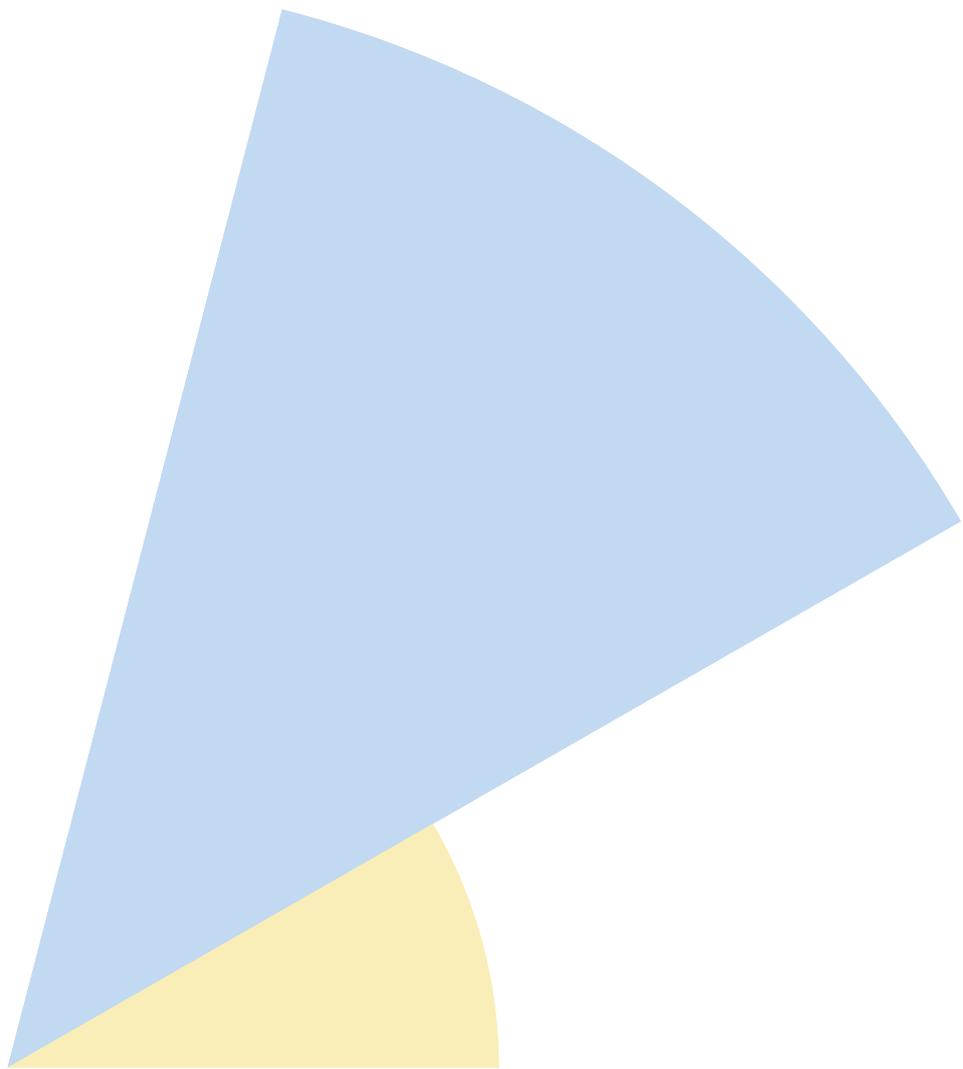
Les évolutions départementales sont hétérogènes. Depuis 2010, le Cantal et la Haute-Loire accusent les plus forts replis, tandis que dans l'Ain et la Haute-Savoie, la décroissance des naissances est la plus modérée.

Jérôme Harnois  
**Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes**

## Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse régionale</b>	<b>5</b>
<b>Département de l'Ain</b>	<b>9</b>
<b>Département de l'Allier</b>	<b>13</b>
<b>Département de l'Ardèche</b>	<b>17</b>
<b>Département du Cantal</b>	<b>21</b>
<b>Département de la Drôme</b>	<b>25</b>
<b>Département de l'Isère</b>	<b>29</b>
<b>Département de la Loire</b>	<b>33</b>
<b>Département de la Haute-Loire</b>	<b>37</b>
<b>Département du Puy-de-Dôme</b>	<b>41</b>
<b>Département du Rhône</b>	<b>45</b>
<b>Département de la Savoie</b>	<b>49</b>
<b>Département de la Haute-Savoie</b>	<b>53</b>
<b>Pour comprendre</b>	<b>57</b>

# Auvergne-Rhône-Alpes



# Fiche régionale Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, 78 300 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans la région. Avec une importante population de femmes en âge de procréer, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France métropolitaine pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a moins diminué en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine. Depuis 2010, il a toutefois baissé de 19,1 % dans la région, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes.

Cette fiche propose, au-delà des principaux constats, d'apporter quelques éléments d'explication sur la chute des naissances domiciliées dans la région depuis le début des années 2010.

## Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France métropolitaine pour le nombre de naissances

En 2024, 78 300 bébés sont nés d'une mère domiciliée en Auvergne-Rhône-Alpes, plaçant la région sur la deuxième marche du podium derrière l'Île-de-France (152 700) et devant les Hauts-de-France (59 000). Ce nombre de **naissances** est fortement dépendant de celui des **femmes en âge de procréer**. En Auvergne-Rhône-Alpes, ces dernières représentent 12,5 % de celles de France métropolitaine, soit le deuxième plus gros effectif ► **figure 1**. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, avec 1,59 enfant par femme, comme en France métropolitaine, Auvergne-Rhône-Alpes se situe au septième rang des régions métropolitaines. Elle arrive ainsi derrière l'Île-de-France (en tête avec 1,70 enfant par femme), Provence-Alpes-Côte d'Azur ou les Hauts-de-France, mais devant le Grand Est, l'Occitanie ou la Nouvelle-Aquitaine.

En 2024, en Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre 9,5 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** identique à celui observé en France métropolitaine. La région se situe au troisième rang, derrière l'Île-de-France (12,3 enfants) et les Hauts-de-France (9,9 enfants).

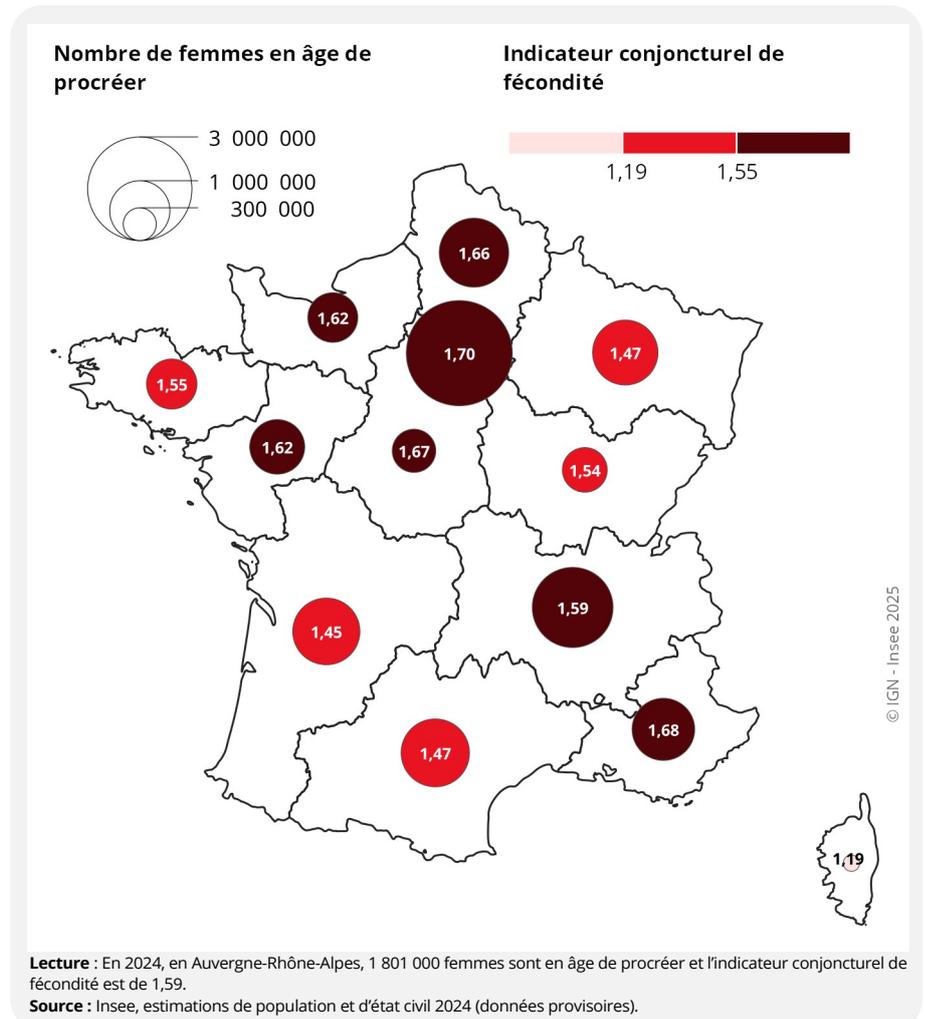
## Depuis 2010, presque un cinquième de naissances en moins en Auvergne-Rhône-Alpes

Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances a diminué de 7,1 % en

Auvergne-Rhône-Alpes, une baisse moindre qu'en France métropolitaine (-15,7 %) ► **figure 2**. L'évolution du nombre de naissances reflète l'histoire des dynamiques démographiques et des politiques familiales. Ainsi, l'arrivée dans les âges de la maternité des femmes issues du baby-boom et la mise en place de politiques familiales favorables ont contribué à un petit pic des naissances, de la fin des années 70 au début des

années 80. Au début des années 90, dans un contexte politique et économique incertain, il y a moins de naissances. À partir du milieu de cette décennie, elles augmentent à nouveau, jusqu'à atteindre un pic en 2010, en particulier grâce au renforcement des politiques familiales (droit au congé parental pour tous les salariés en 1994 ou prestation d'accueil du jeune enfant en 2003 par exemple).

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité en France métropolitaine, en 2024



Depuis 2010, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de naissances a fortement chuté (-19,1 %), mais légèrement moins qu'en France métropolitaine (-21,6 %). En 2024, il diminue de 0,2 % par rapport à 2023, une baisse là aussi moins importante qu'en France métropolitaine (-1,6 %), et bien moins forte que celle observée entre 2022 et 2023 (-7,5 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

### Un nombre d'enfants par femme plus faible explique cette baisse récente

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'ICF régional est très proche de celui de France métropolitaine

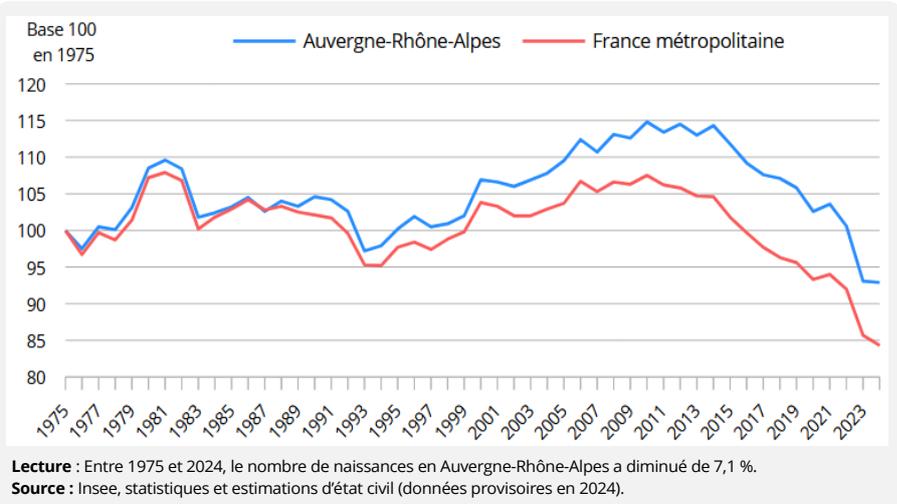
► **figure 3.** L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,03 enfants par femme, niveau proche de 2,05, seuil assurant le renouvellement naturel des générations. Il a depuis fortement chuté pour atteindre 1,59 en 2024, un niveau nettement inférieur à celui de 1975 (1,88).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire nuance toutefois celle du nombre des naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 1,7 % dans la région, atténuant légèrement la chute des naissances, alors qu'il a baissé de 2,0 % en France métropolitaine. Depuis 1975, il a progressé plus fortement en Auvergne-Rhône-Alpes (21,0 % contre 12,6 %), contribuant de manière modérée à la hausse du nombre de naissances.

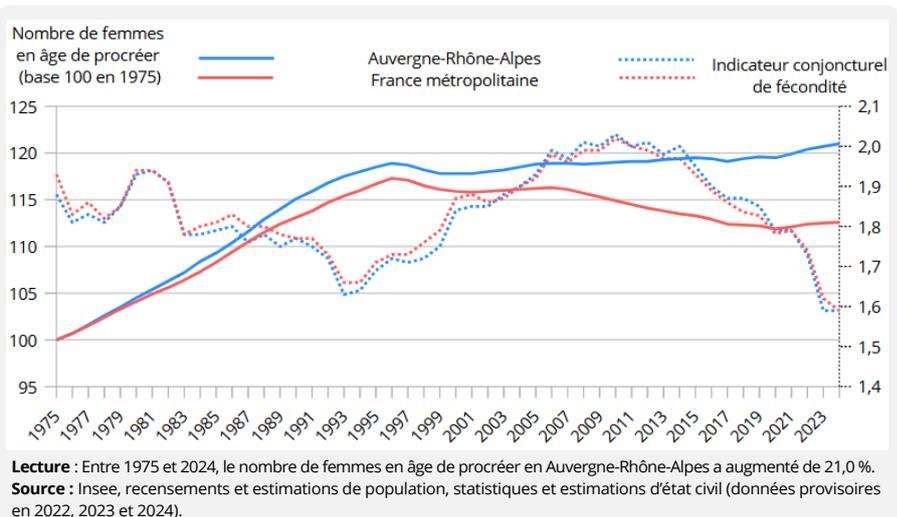
### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

En Auvergne-Rhône-Alpes comme en France métropolitaine, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2024 s'explique par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 36 ans ► **figure 4.** Cette baisse récente du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être liée à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies par une période d'insertion professionnelle. Dans la région comme en France métropolitaine, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 30 ans en 2010 et 31 ans en 2024. En Auvergne-Rhône-Alpes, il s'élevait alors respectivement à 14,8, 16,1 et 12,9 enfants pour 100 femmes. ●

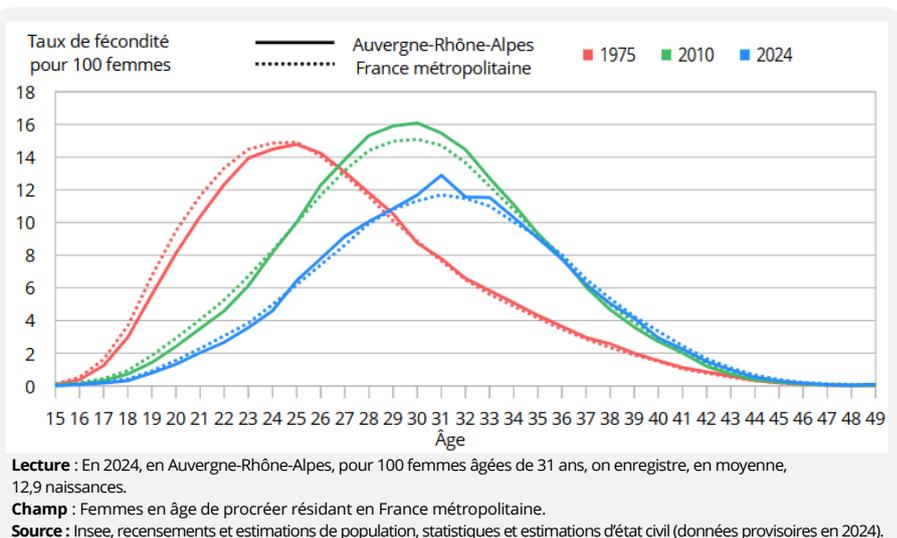
## ► 2. Évolution du nombre de naissances en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine depuis 1975



## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer

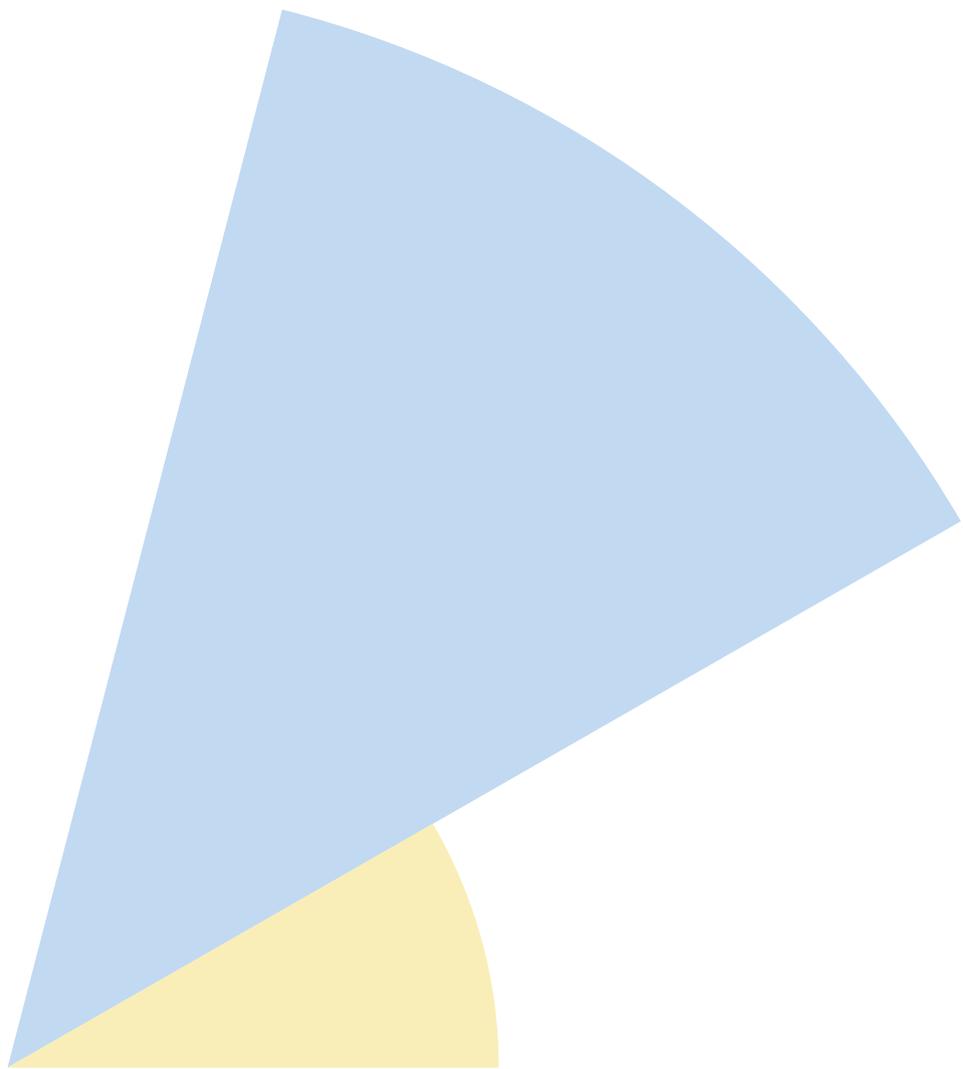


## ► 4. Taux de fécondité par âge en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine en 1975, 2010 et 2024





# Département de l'Ain



# Fiche départementale de l'Ain

En 2024, 6 200 enfants sont nés en France d'une mère domiciliée dans l'Ain, cinquième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a augmenté dans le département, alors qu'il a diminué dans la région. Depuis 2010, il a fortement baissé dans l'Ain du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces trois départements, la baisse récente du nombre de naissances est atténuée par rapport à la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

## L'Ain est le cinquième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 6 200 bébés sont nés en France d'une mère domiciliée dans le département de l'Ain, le plaçant au cinquième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment derrière le Rhône (21 500) et la Haute-Savoie (8 900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans l'Ain, ces dernières représentent 8,2 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le cinquième plus gros effectif ► **figure 1**. Le Rhône et la Haute-Savoie en constituent respectivement le premier et le troisième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjonctuel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,58 enfant par femme dans l'Ain, juste en dessous de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au huitième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins fort (1,45). Le nombre d'enfants par femme dans l'Ain est proche de celui du Rhône (1,57) et de la Haute-Savoie (1,59).

En 2024, dans l'Ain, on dénombre 9,0 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰) mais aussi du Rhône (11,1 ‰) et de la Haute-Savoie (10,3 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 14,8 %, moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans l'Ain, le nombre de naissances est supérieur de 22,6 % à celui de 1975, alors qu'il a diminué dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010, il a toutefois chuté (-14,8 %), mais moins qu'en

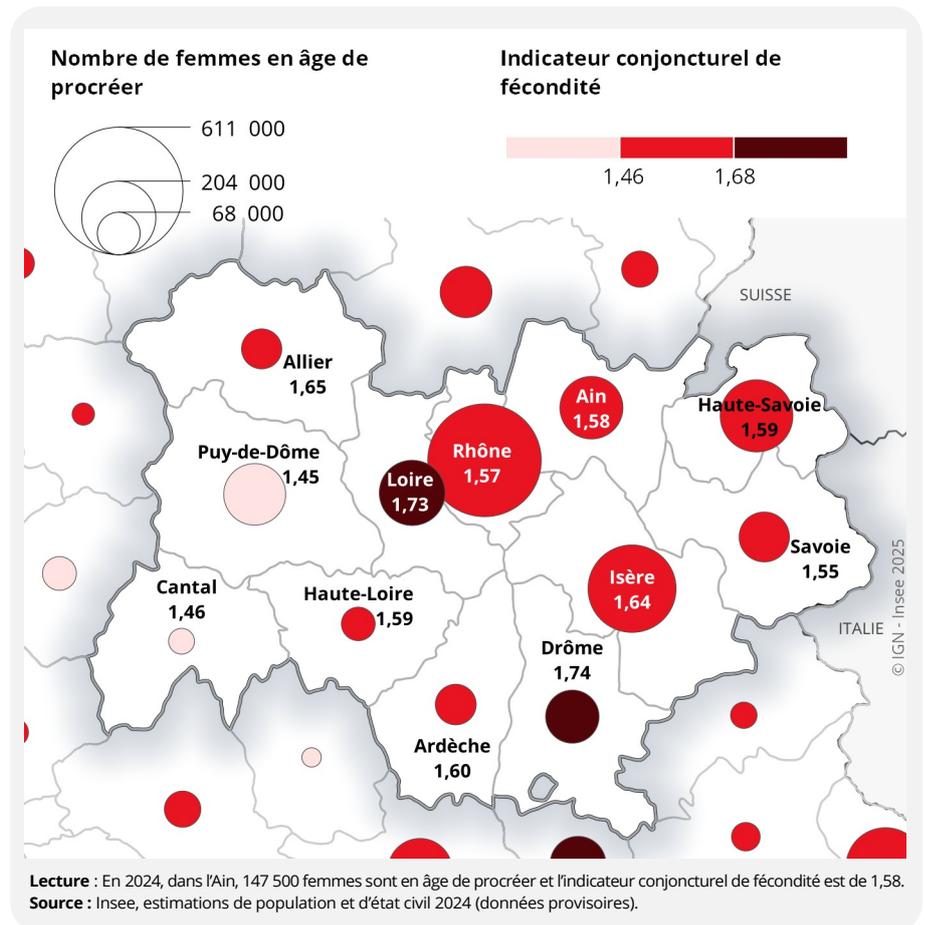
Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans le Rhône et en Haute-Savoie, les naissances ont baissé respectivement de 17,2 % et 6,5 %. En 2024, dans l'Ain, le nombre de naissances diminue de 2,0 % par rapport à 2023. Ce repli est plus fort qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,2 %), mais bien moindre que celui entre 2022 et 2023 (-8,0 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de

l'économie locale

## Un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage explique cette moindre baisse

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans l'Ain suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjonctuel de fécondité par département, en 2024

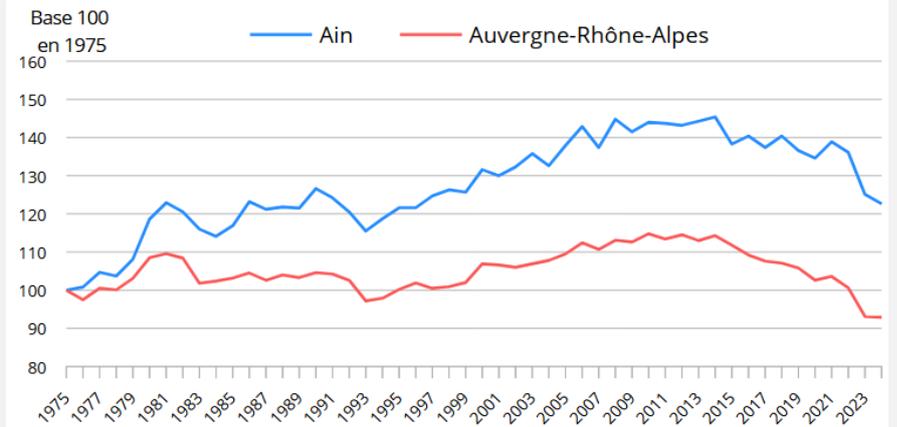


► **figure 3.** Légèrement supérieur à l'ICF régional jusqu'en 2008, il en est depuis très proche. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2008, à 2,06 enfants par femme, niveau au dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a depuis fortement chuté pour atteindre 1,58 en 2024, un niveau en baisse par rapport à 2023 (1,62), et nettement inférieur à celui de 1975 (1,88). L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer, présentes sur un territoire, influence toutefois celle du nombre des naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 5,7 % dans l'Ain (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), atténuant davantage la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, dans le Rhône et la Haute-Savoie, il s'est accru respectivement de 8,4 % et 9,5 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a progressé plus fortement dans l'Ain qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (67,0 % contre 21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le haut.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants

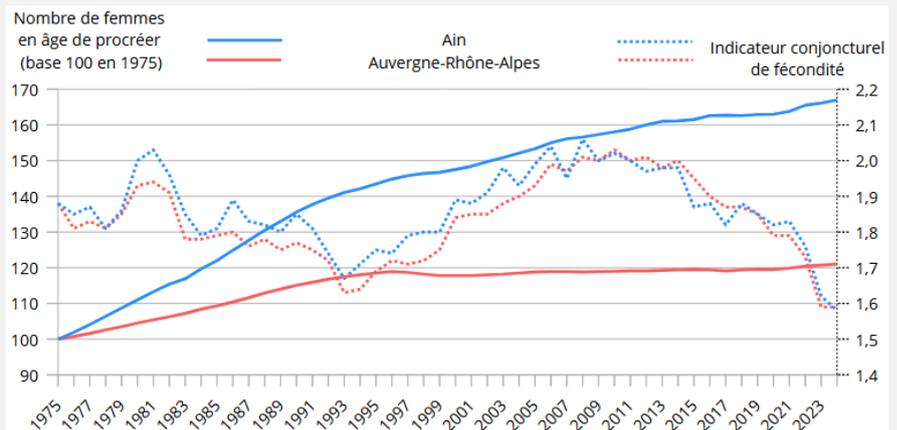
Dans l'Ain, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2008 et 2024 s'explique par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 34 ans ► **figure 4.** Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans l'Ain comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 28 ans en 2008 et 31 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 15,9, 17,5 et 12,6 enfants pour 100 femmes. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants plus tôt dans l'Ain qu'en Auvergne-Rhône-Alpes globalement, leurs taux de fécondité sont plus élevés entre 23 ans et 30 ans, et plus faibles entre 31 ans et 40 ans. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances dans l'Ain et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



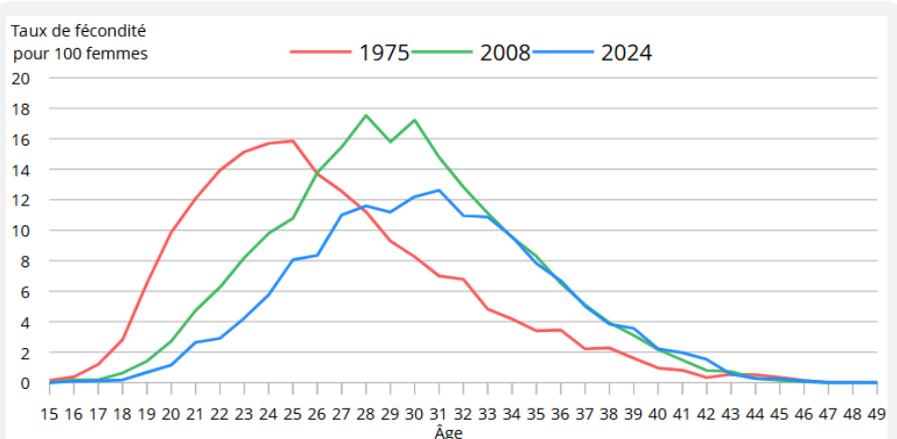
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans l'Ain a augmenté de 22,6 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans l'Ain a augmenté de 67,0 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

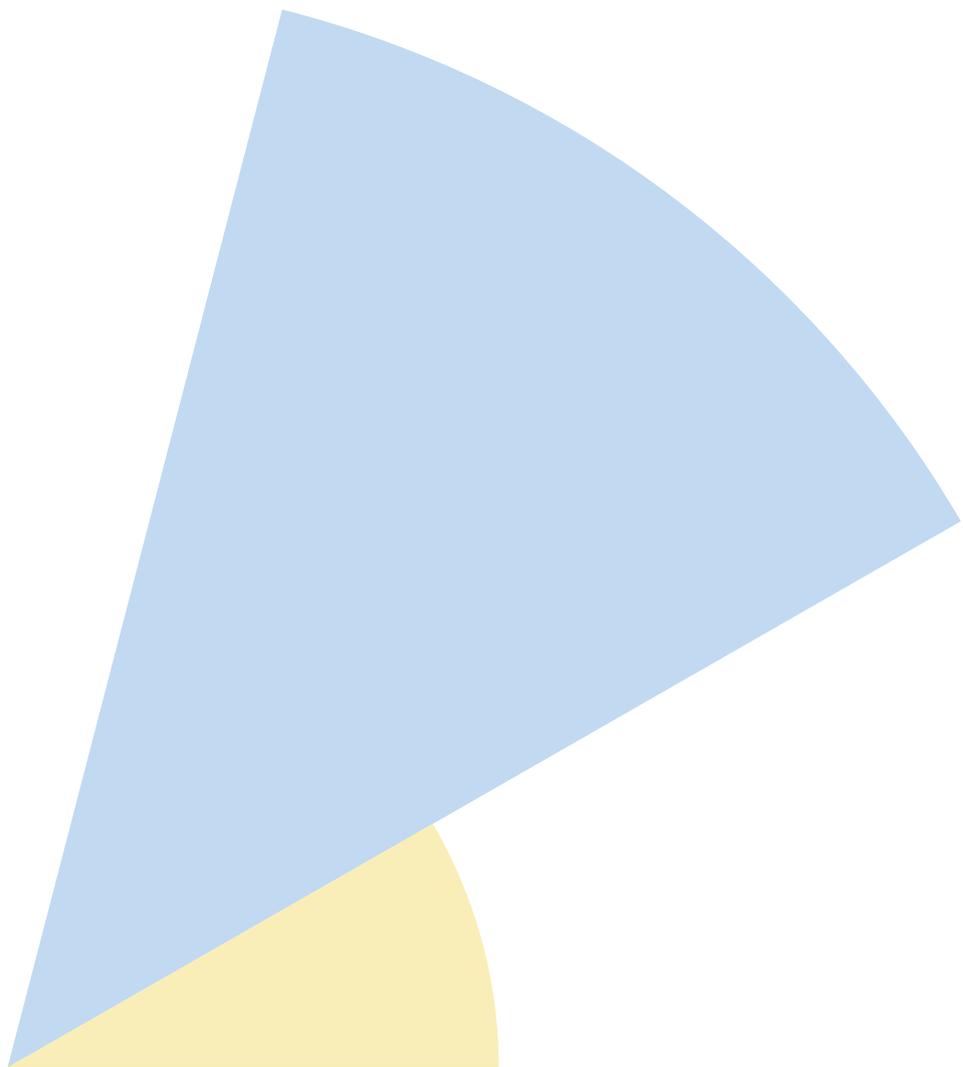
## ► 4. Taux de fécondité par âge dans l'Ain en 1975, 2008 et 2024



**Lecture :** En 2024, dans l'Ain, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 12,6 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant dans l'Ain.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département de l'Allier



## Fiche départementale de l'Allier

En 2024, 2 500 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans l'Allier, neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a fortement diminué dans le département, bien plus que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté dans l'Allier, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à la région en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

### L'Allier est le neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 2 500 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de l'Allier, le plaçant au neuvième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, à égalité avec l'Ardèche, et devant la Haute-Loire (1 700) et le Cantal (900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans l'Allier, ces dernières représentent 3,3 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le dixième effectif ► **figure 1**. L'Ardèche, la Haute-Loire et le Cantal en constituent respectivement le neuvième, le onzième et le douzième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,65 enfant par femme dans l'Allier, au-dessus de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au troisième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme dans l'Allier est supérieur à celui de l'Ardèche (1,60), de la Haute-Loire (1,59) et du Cantal (1,46).

En 2024, dans l'Allier, on dénombre 7,5 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est égal à celui de la Haute-Loire, proche de celui de l'Ardèche (7,4 ‰), et supérieur à celui du Cantal (6,3 ‰).

### Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 26,5 %, bien plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans l'Allier, le nombre de naissances est inférieur de 40,7 % à celui de 1975, une baisse bien plus forte que

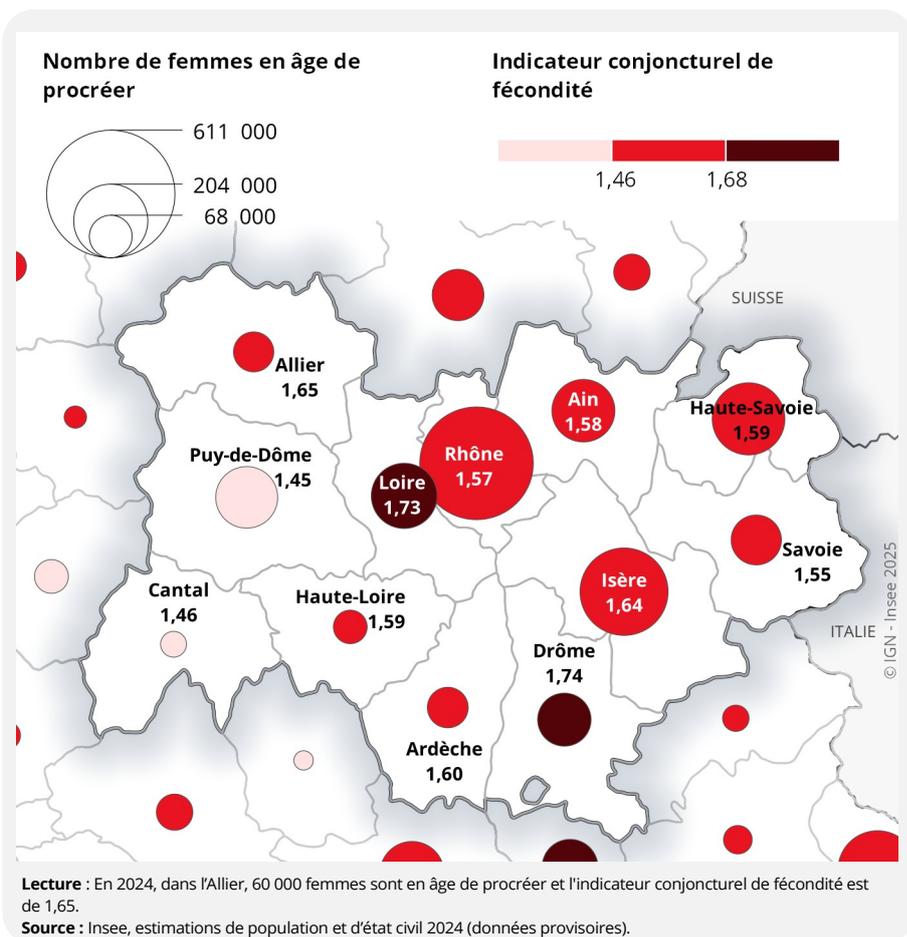
dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010 en particulier, il a fortement chuté (-26,5 %), nettement plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, en Ardèche, en Haute-Loire et dans le Cantal, les naissances ont baissé respectivement de 26,0 %, 27,6 % et 29,3 %. En 2024, dans l'Allier, le nombre de naissances a toutefois augmenté de 0,4 % par rapport à 2023 (contre -0,2 % dans la région), après avoir diminué entre 2022 et

2023 (-4,9 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

### Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont

#### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024



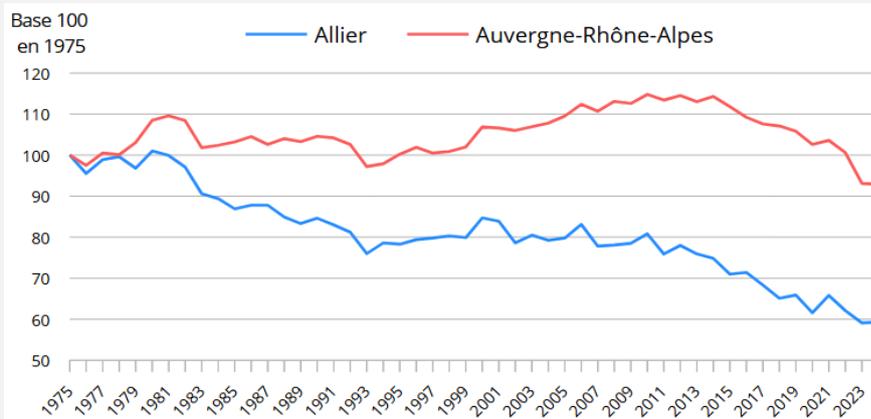
elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans l'Allier suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 3**. Inférieur à l'ICF régional jusqu'en 2020, il est, depuis, un peu supérieur. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,01 enfants par femme, niveau proche de 2,05, seuil assurant le renouvellement naturel des générations. Il a ensuite chuté pour atteindre 1,65 en 2024, un niveau proche de celui de 2023 (1,64), et inférieur à celui de 1975 (1,78).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre de naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 12,6 % dans l'Allier (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, en Ardèche, en Haute-Loire et dans le Cantal, il a baissé respectivement de 5,6 %, 8,4 % et 14,8 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a nettement reculé dans l'Allier, alors qu'il a augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (-28,7 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le bas.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

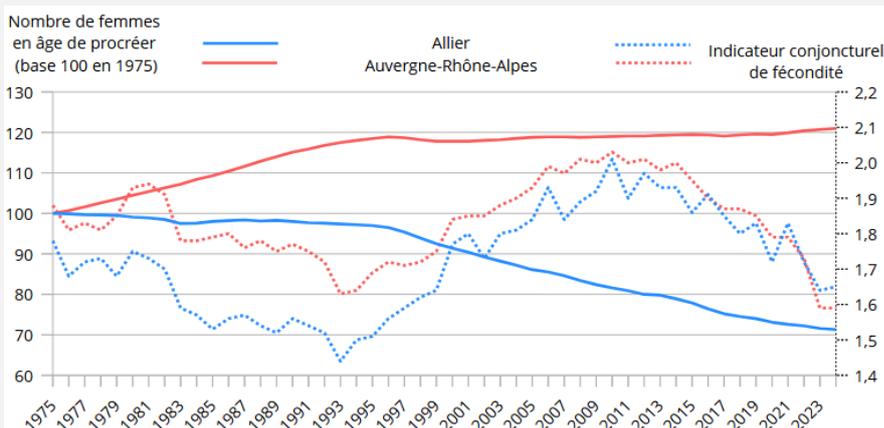
Dans l'Allier, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2024 s'explique essentiellement par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 33 ans ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans l'Allier comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 23 ans en 1975, 27 ans en 2010 et 29 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 14,2, 15,6 et 12,0 enfants pour 100 femmes. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants plus tôt dans l'Allier qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont plus élevés jusqu'à 29 ans, et plus faibles au-delà. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances dans l'Allier et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



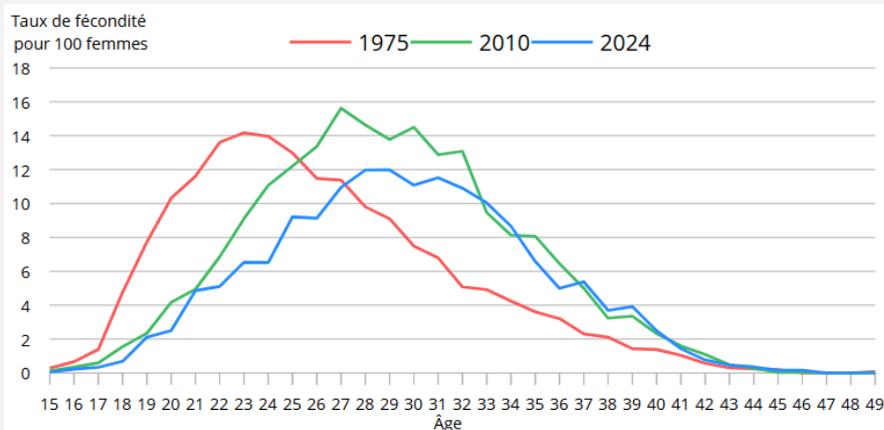
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans l'Allier a diminué de 40,7 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans l'Allier a diminué de 28,7 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

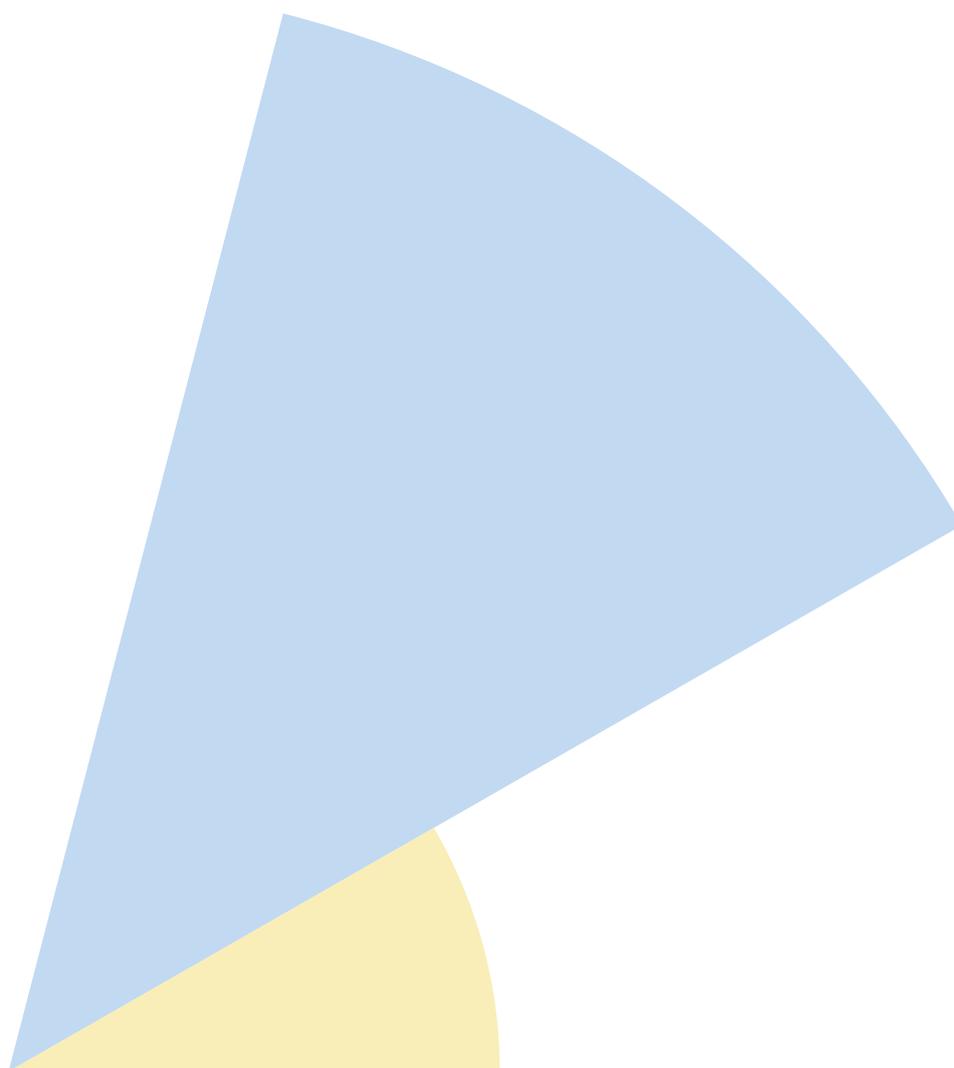
## ► 4. Taux de fécondité par âge dans l'Allier en 1975, 2010 et 2024



**Lecture :** En 2024, dans l'Allier, pour 100 femmes âgées de 29 ans, on enregistre, en moyenne, 12,0 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant dans l'Allier.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département de l'Ardèche



# Fiche départementale de l'Ardèche

En 2024, 2 500 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Ardèche, neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a fortement diminué dans le département, bien plus que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté en Ardèche, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à la région en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

## L'Ardèche est le neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 2 500 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de l'Ardèche, le plaçant au neuvième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, à égalité avec l'Allier, devant la Haute-Loire (1 700) et le Cantal (900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Ardèche, ces dernières représentent 3,4 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le neuvième effectif ► **figure 1**. L'Allier, la Haute-Loire et le Cantal arrivent ensuite, dans cet ordre. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,60 enfant par femme en Ardèche, juste au-dessus de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au cinquième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme en Ardèche est inférieur à celui de l'Allier (1,65), proche de celui de la Haute-Loire (1,59) et supérieur à celui du Cantal (1,46).

En 2024, en Ardèche, on dénombre 7,4 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est proche de celui de l'Allier et de la Haute-Loire (7,5 ‰), et supérieur à celui du Cantal (6,3 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 26,0 %, bien plus que dans la région

En 2024, en Ardèche, le nombre de naissances est inférieur de 16,0 % à celui de 1975, une baisse plus forte que dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010 en particulier, il a fortement chuté (-26,0 %),

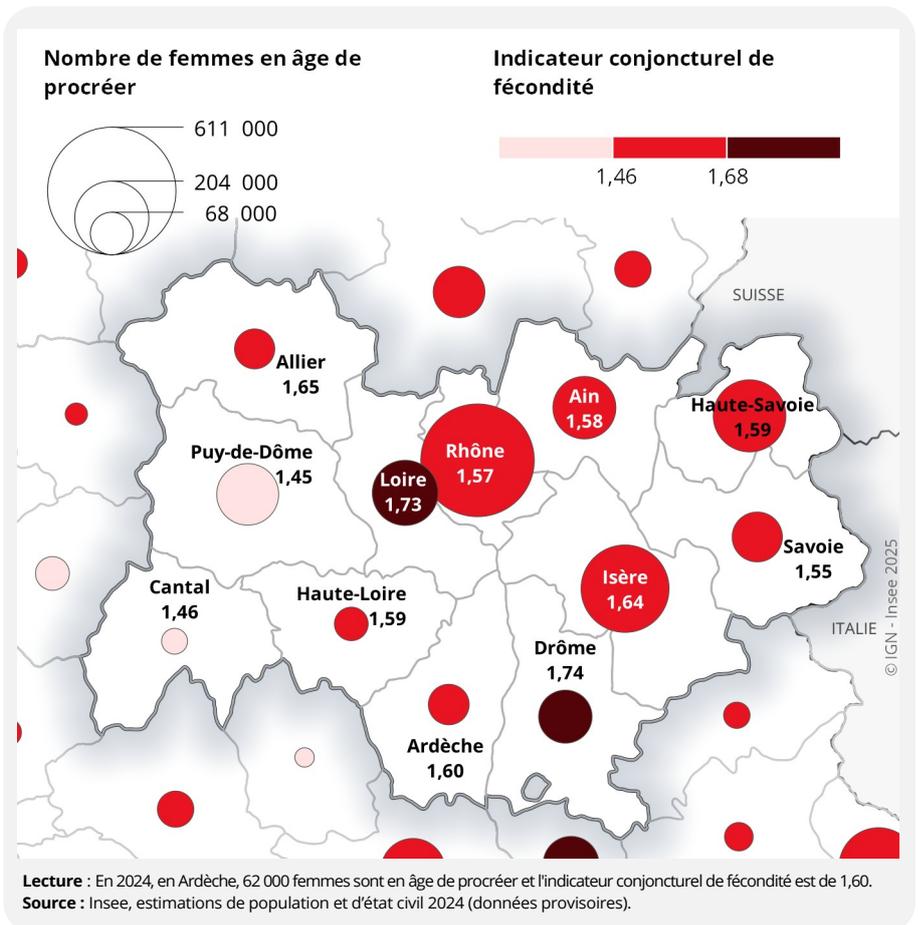
nettement plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans l'Allier, en Haute-Loire et dans le Cantal, les naissances ont baissé respectivement de 26,5 %, 27,6 % et 29,3 %. En 2024, en Ardèche, le nombre de naissances a diminué de 2,0 % par rapport à 2023. Ce repli est plus fort qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,2 %), mais bien moins important qu'entre 2022 et 2023 (-8,0 %). Cette chute des naissances

représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF en Ardèche suit celle

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024



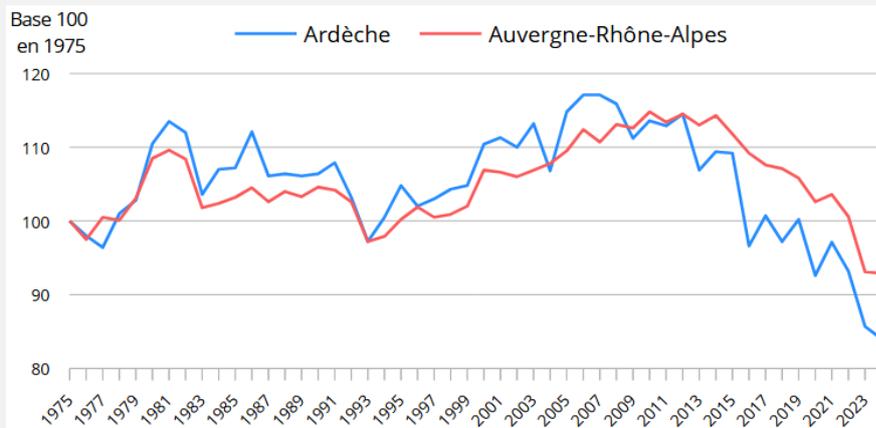
d'Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 3**. Légèrement inférieur à l'ICF régional jusqu'en 1996, il est depuis un peu supérieur. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2012, à 2,12 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a ensuite fortement chuté pour atteindre 1,60 en 2024, un niveau en baisse par rapport à 2023 (1,63), et inférieur à celui de 1975 (1,85).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre de naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 5,6 % en Ardèche (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, en Haute-Loire, dans l'Allier et dans le Cantal, il a baissé respectivement de 8,4 %, 12,6 % et 14,8 %. En revanche, depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a globalement progressé en Ardèche, mais moins fortement qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+8,6 % contre +21,0 %).

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

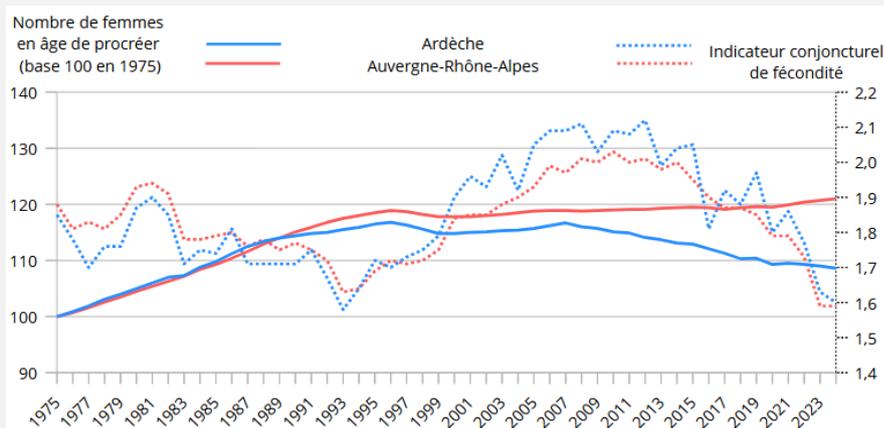
En Ardèche, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2012 et 2024 s'explique essentiellement par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 36 ans ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Ardèche comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 23 ans en 1975, 29 ans en 2012 et 30 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 15,5, 16,6 et 14,6 enfants pour 100 femmes. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants un peu plus tôt en Ardèche qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont légèrement plus élevés jusqu'à 30 ans, et légèrement plus faibles au-delà. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants un peu plus tôt en Ardèche qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont légèrement plus élevés jusqu'à 30 ans, et légèrement plus faibles au-delà. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances en Ardèche et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



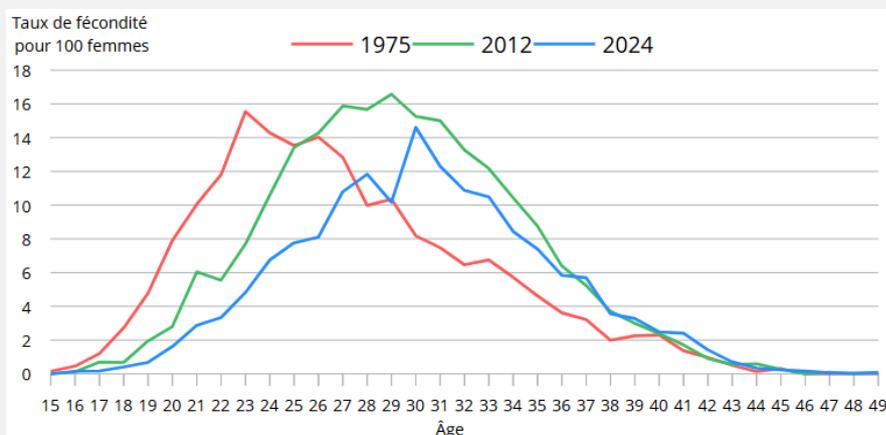
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances en Ardèche a diminué de 16,0 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer en Ardèche a augmenté de 8,6 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

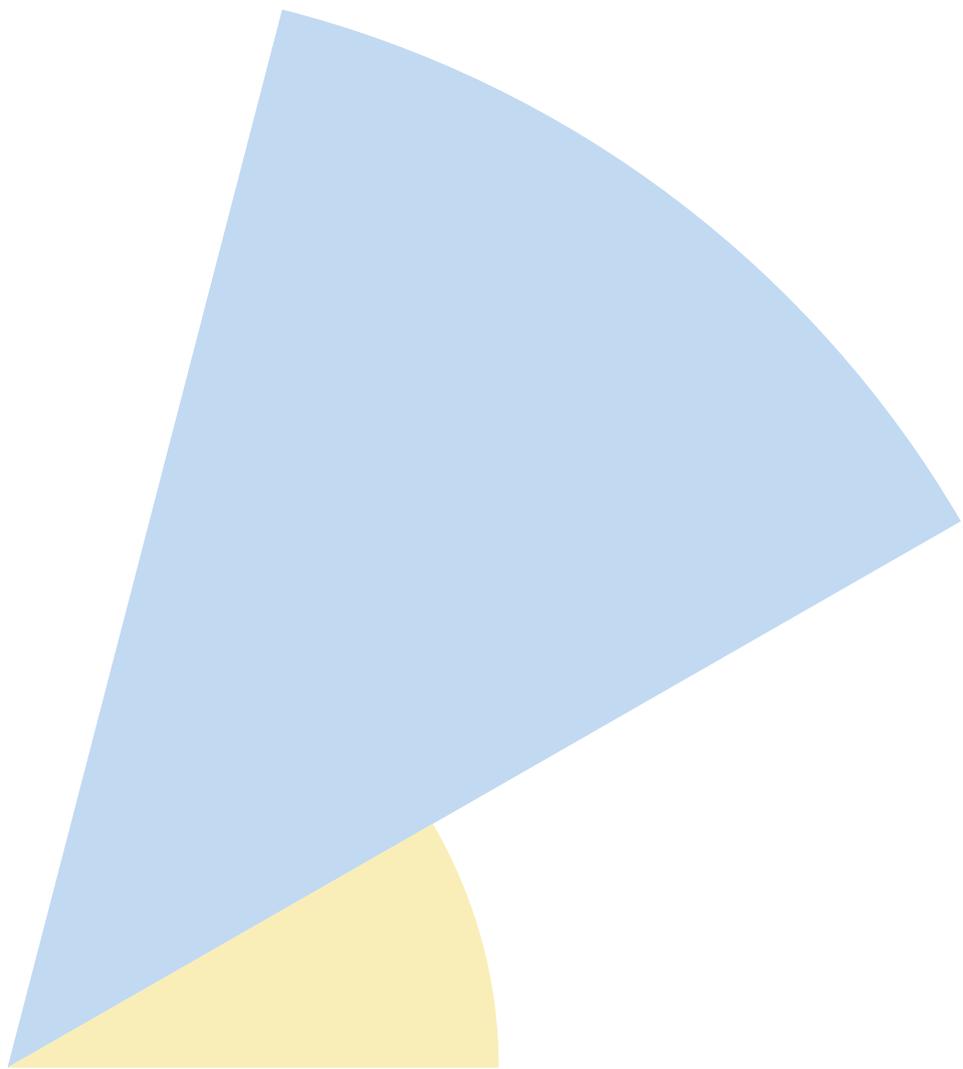
## ► 4. Taux de fécondité par âge en Ardèche en 1975, 2012 et 2024



**Lecture :** En 2024, en Ardèche, pour 100 femmes âgées de 30 ans, on enregistre, en moyenne, 14,6 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant en Ardèche.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département du Cantal



# Fiche départementale du Cantal

En 2024, 900 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans le Cantal, dernier département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a fortement diminué dans le département, bien plus que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté dans le Cantal, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à l'ensemble de la région en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

## Le Cantal est le département d'Auvergne-Rhône-Alpes comptant le moins de naissances

En 2024, 900 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département du Cantal, le plaçant au douzième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment derrière l'Allier et l'Ardèche (tous deux à 2 500) et la Haute-Loire (1 700). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans le Cantal, ces dernières représentent 1,4 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le plus petit effectif ► **figure 1**. L'Ardèche, l'Allier et la Haute-Loire en constituent respectivement le neuvième, le dixième et le onzième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjonctuel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,46 enfant par femme dans le Cantal, en dessous de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au onzième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme dans le Cantal est inférieur à celui de l'Allier (1,65), de l'Ardèche (1,60) et de la Haute-Loire (1,59).

En 2024, dans le Cantal, on dénombre 6,3 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est également inférieur à celui de l'Allier et de la Haute-Loire (7,5 ‰), et de l'Ardèche (7,4 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 29,3 %, bien plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans le Cantal, le nombre de naissances est inférieur de 56,5 % à celui de 1975, une baisse bien plus forte que dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis

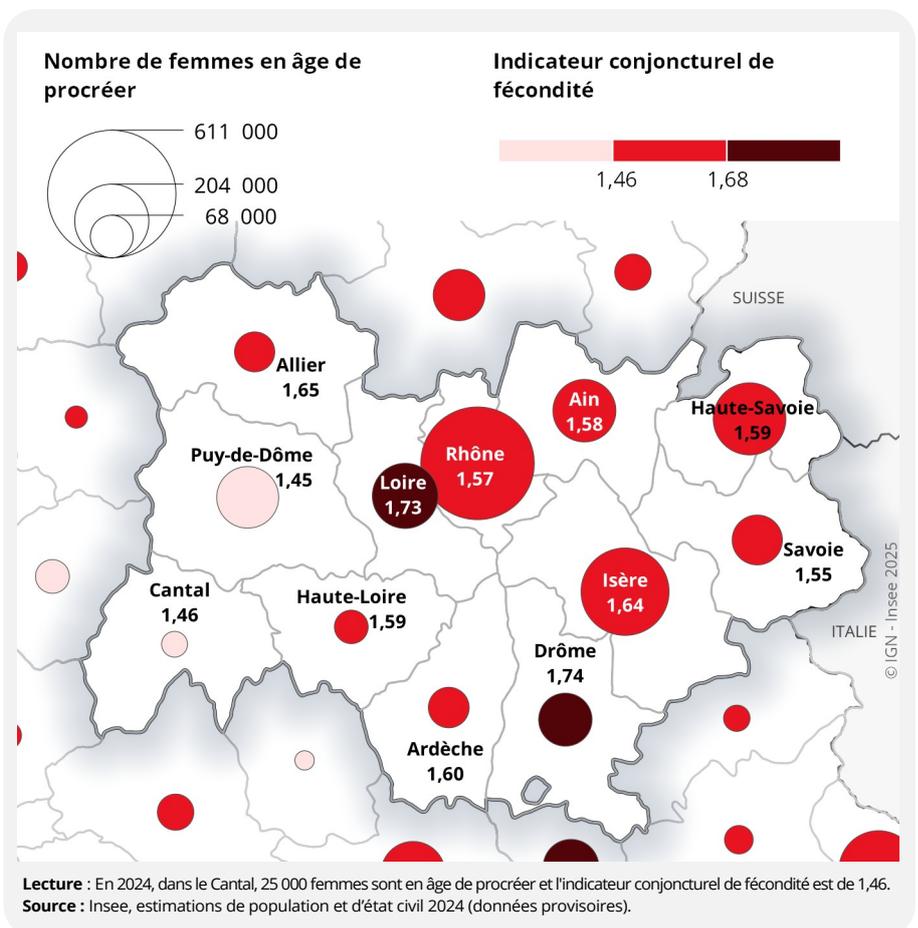
2010 en particulier, il a fortement chuté (-29,3 %), nettement plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, en Ardèche, dans l'Allier et en Haute-Loire, les naissances ont baissé respectivement de 26,0 %, 26,5 % et 27,6 %. En 2024, dans le Cantal, le nombre de naissances diminue de 1,7 % par rapport à 2023. Ce repli est plus fort qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,2 %), mais bien moins important que celui entre 2022 et

2023 (-11,3 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjonctuel de fécondité par département, en 2024



dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans le Cantal suit approximativement celle d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout en lui étant nettement inférieur ► **figure 3**. Sur la période récente, l'ICF a atteint son plus haut niveau en 2013, à 1,88 enfant par femme, niveau déjà inférieur à 2,05, seuil assurant le renouvellement naturel des générations. Il a depuis chuté pour atteindre 1,46 en 2024, un niveau légèrement inférieur à celui de 2023 (1,49), et nettement inférieur à celui de 1975 (2,04).

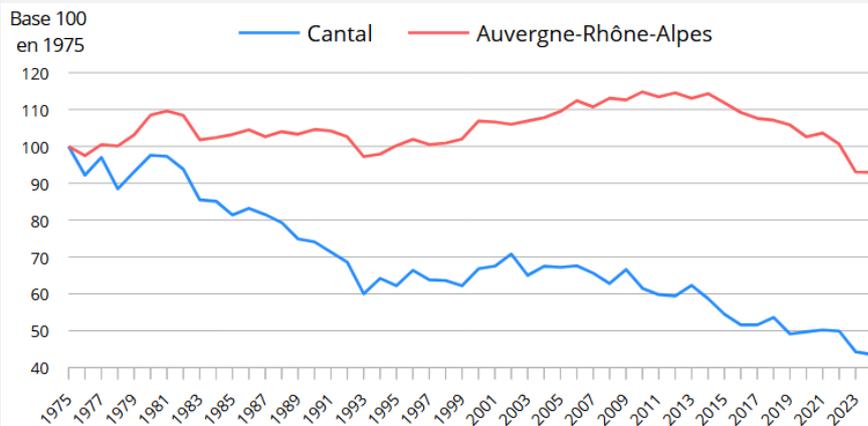
L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre de naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 14,8 % dans le Cantal (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, en Ardèche, en Haute-Loire et dans l'Allier, il a baissé respectivement de 5,6 %, 8,4 % et 12,6 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a nettement reculé dans le Cantal, alors qu'il a augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (-31,4 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le bas.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

Dans le Cantal, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2013 et 2024 s'explique essentiellement par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de 21 à 35 ans ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Par rapport à 1975, dans le Cantal comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 30 ans en 2013 et 29 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 17,8, 17,2 et 12,6 enfants pour 100 femmes.

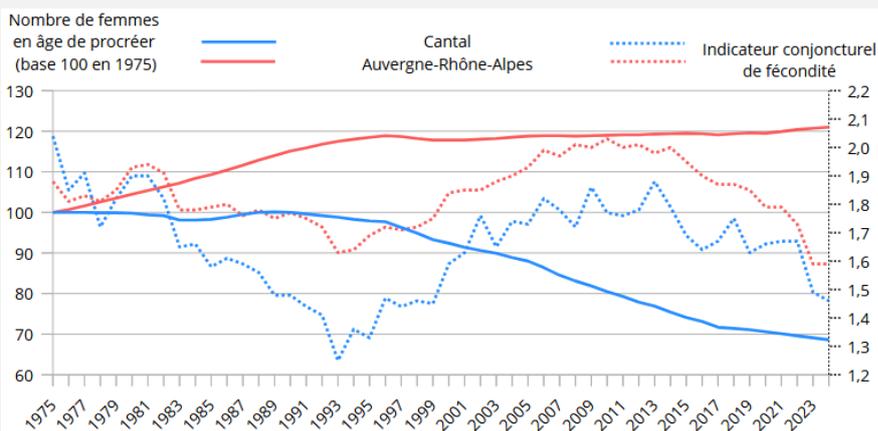
En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants un peu plus tôt dans le Cantal qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont légèrement plus élevés jusqu'à 30 ans, et plus faibles au-delà. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances dans le Cantal et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



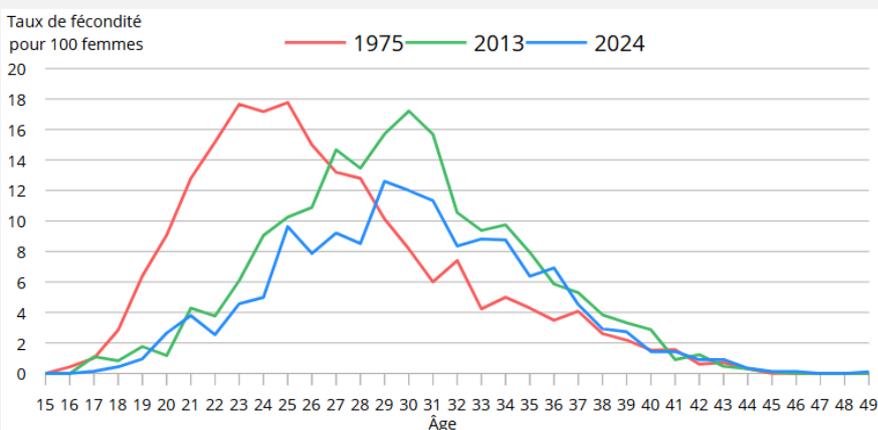
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans le Cantal a diminué de 56,5 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans le Cantal a diminué de 31,4 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

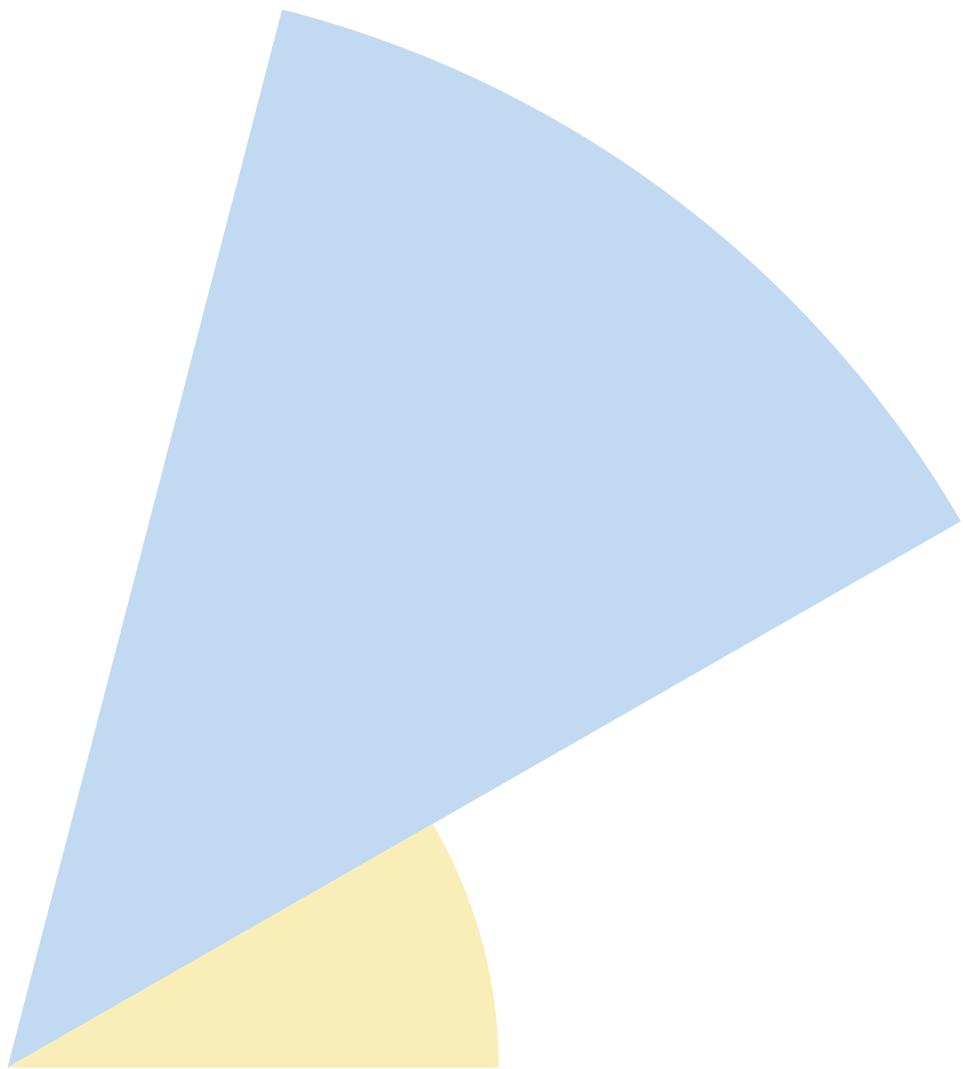
## ► 4. Taux de fécondité par âge dans le Cantal en 1975, 2013 et 2024



**Lecture :** En 2024, dans le Cantal, pour 100 femmes âgées de 29 ans, on enregistre, en moyenne, 12,6 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant dans le Cantal.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département de la Drôme



# Fiche départementale de la Drôme

En 2024, 4 800 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans la Drôme, septième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a un peu augmenté dans le département, alors qu'il a diminué dans la région. Depuis 2010, il a fortement baissé dans la Drôme, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. Ce récent recul du nombre de naissances dans la Drôme est semblable à celui de la région. Par rapport à l'Ardèche, dont la variation de population est très proche, la baisse des naissances dans la Drôme est moins marquée.

## La Drôme est le septième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 4 800 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de la Drôme, le plaçant au septième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, devant l'Ardèche (2 500). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans la Drôme, ces dernières représentent 5,9 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le septième effectif ► **figure 1**. L'Ardèche en constitue le neuvième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,74 enfant par femme dans la Drôme, nettement au-dessus de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au premier rang des départements de la région, l'Ardèche occupant le cinquième (1,60), le Puy-de-Dôme ayant le moins élevé (1,45).

En 2024, dans la Drôme, on dénombre 9,2 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰), mais supérieur à celui de l'Ardèche (7,4 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 18,8 %, presque autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans la Drôme, le nombre de naissances est supérieur de 3,1 % à celui de 1975, alors qu'il a diminué dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010, il a toutefois fortement chuté (-18,8 %), presque autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, les naissances ont davantage baissé en Ardèche (-26,0 %). En 2024, dans la Drôme, le nombre de naissances recule de 0,3 % par rapport à 2023. Ce repli, proche de

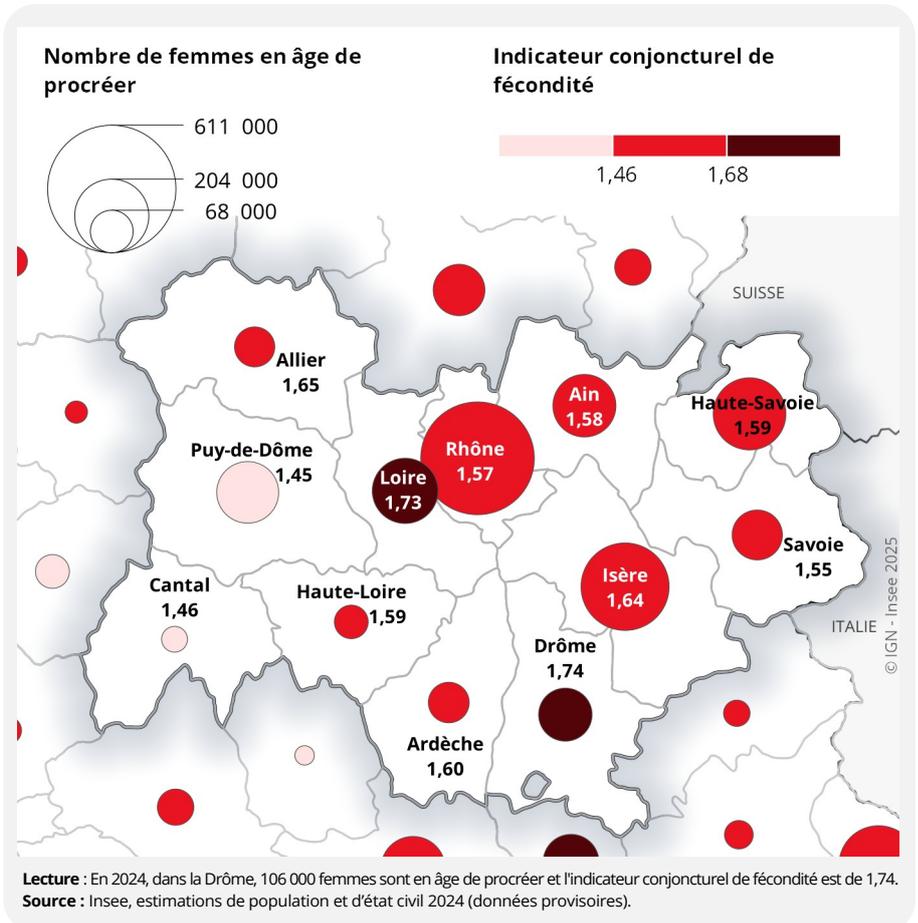
celui de la région (-0,2 %), est bien moins prononcé qu'entre 2022 et 2023 (-8,7 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

## Un nombre d'enfants par femme plus faible explique cette baisse récente

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans la Drôme suit celle

d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout en lui étant nettement supérieur ► **figure 3**. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2011, à 2,17 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a depuis chuté pour atteindre 1,74 en 2024, un niveau stable par rapport à 2023 (1,73), mais inférieur à celui de 1975 (1,86). L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre des

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024

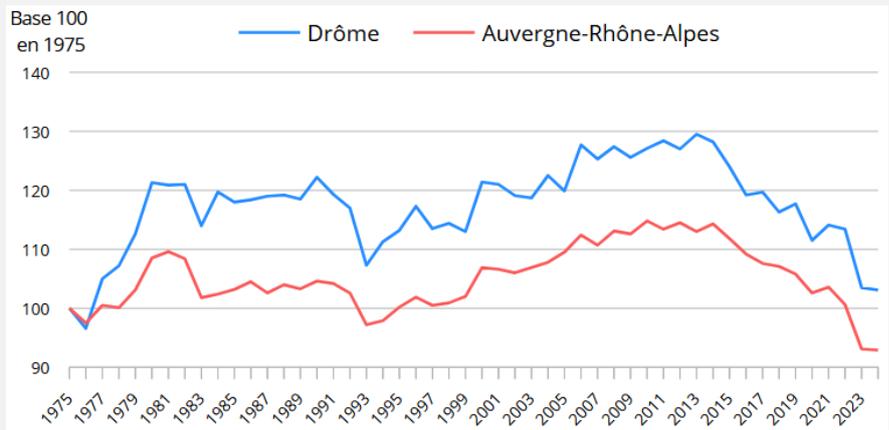


naissances. Or, depuis 2010, alors que le nombre de femmes en âge de procréer a un peu augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (+1,7 %), il a diminué de 1,7 % dans la Drôme. Par rapport à la région, cette baisse des naissances est toutefois compensée par un moindre repli de l'ICF. Sur cette même période, en Ardèche, le nombre de femmes en âge de procréer a baissé de 5,6 %. En revanche, depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a progressé un peu plus dans la Drôme qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+23,8 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le haut sur cette période.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

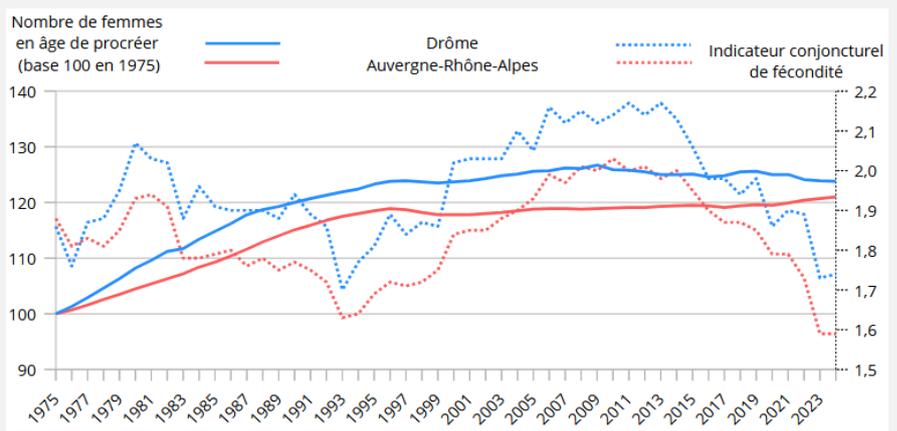
Dans la Drôme, les **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 34 ans expliquent essentiellement la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2011 et 2024 ▶ **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans la Drôme comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 24 ans en 1975, 28 ans en 2011 et 31 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 14,6, 16,7 et 13,8 enfants pour 100 femmes. En 2024, l'ICF dans la Drôme (1,74), plus élevé que dans la région (1,59), s'explique par des taux de fécondité supérieurs des femmes de moins de 30 ans. ●

## ▶ 2. Évolution du nombre de naissances dans la Drôme et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



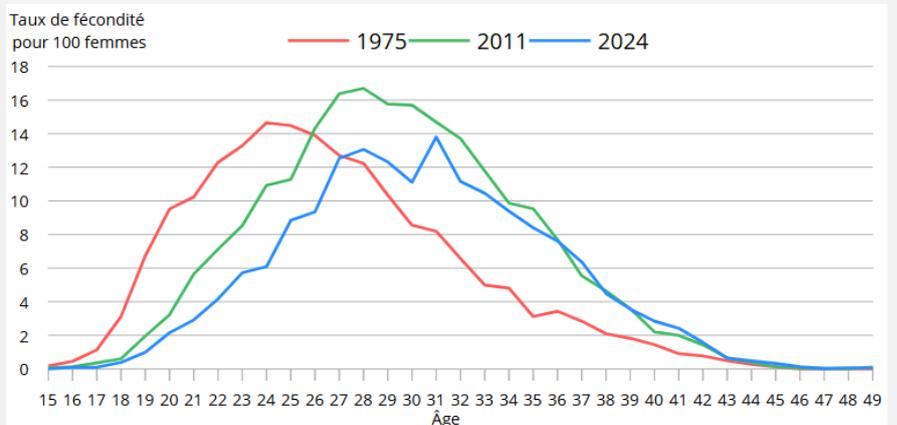
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans la Drôme a augmenté de 3,1 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ▶ 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans la Drôme a augmenté de 23,8 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

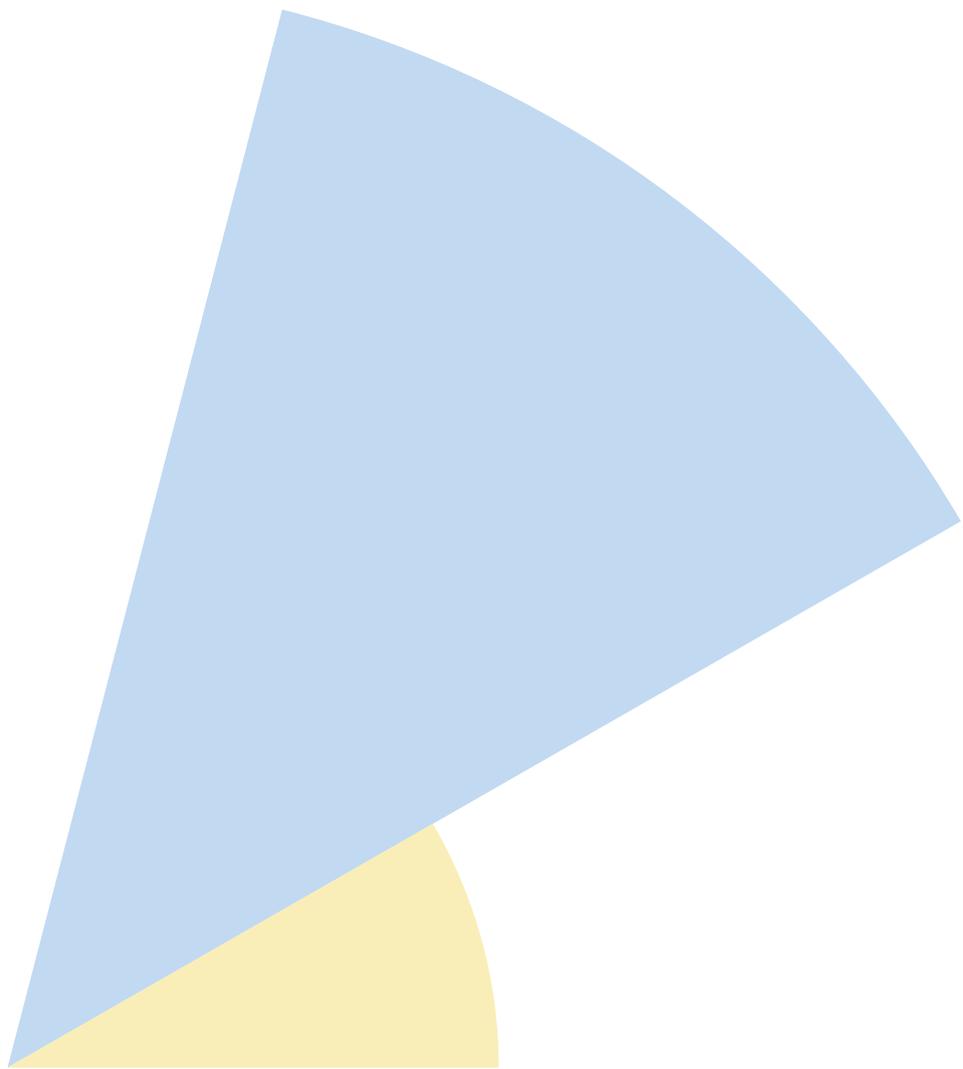
## ▶ 4. Taux de fécondité par âge dans la Drôme en 1975, 2011 et 2024



**Lecture :** En 2024, dans la Drôme, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 13,8 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant dans la Drôme.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département de l'Isère



# Fiche départementale de l'Isère

En 2024, 12 600 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Isère, deuxième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre est quasiment stable dans le département, alors qu'il a diminué dans la région. Depuis 2010, il a chuté en Isère, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Isère, la Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à l'ensemble de la région en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

## L'Isère est le deuxième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 12 600 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de l'Isère, le plaçant au deuxième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment devant la Loire (7 300), le Puy-de-Dôme (5 500) et la Savoie (3 900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Isère, ces dernières représentent 16,0 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le deuxième effectif ► **figure 1**. La Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie en constituent respectivement le quatrième, le sixième et le huitième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,64 enfant par femme en Isère, au-dessus de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). L'Isère est ainsi au quatrième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme en Isère est inférieur à celui de la Loire (1,73), mais supérieur à celui de la Savoie (1,55).

En 2024, en Isère, on dénombre 9,6 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** proche de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est supérieur à celui de la Loire (9,4 ‰), de la Savoie (8,6 ‰) et du Puy-de-Dôme (8,3 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 21,9 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, en Isère, le nombre de naissances est quasiment le même qu'en 1975 (hausse de 0,9 %), alors qu'il a diminué dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**.

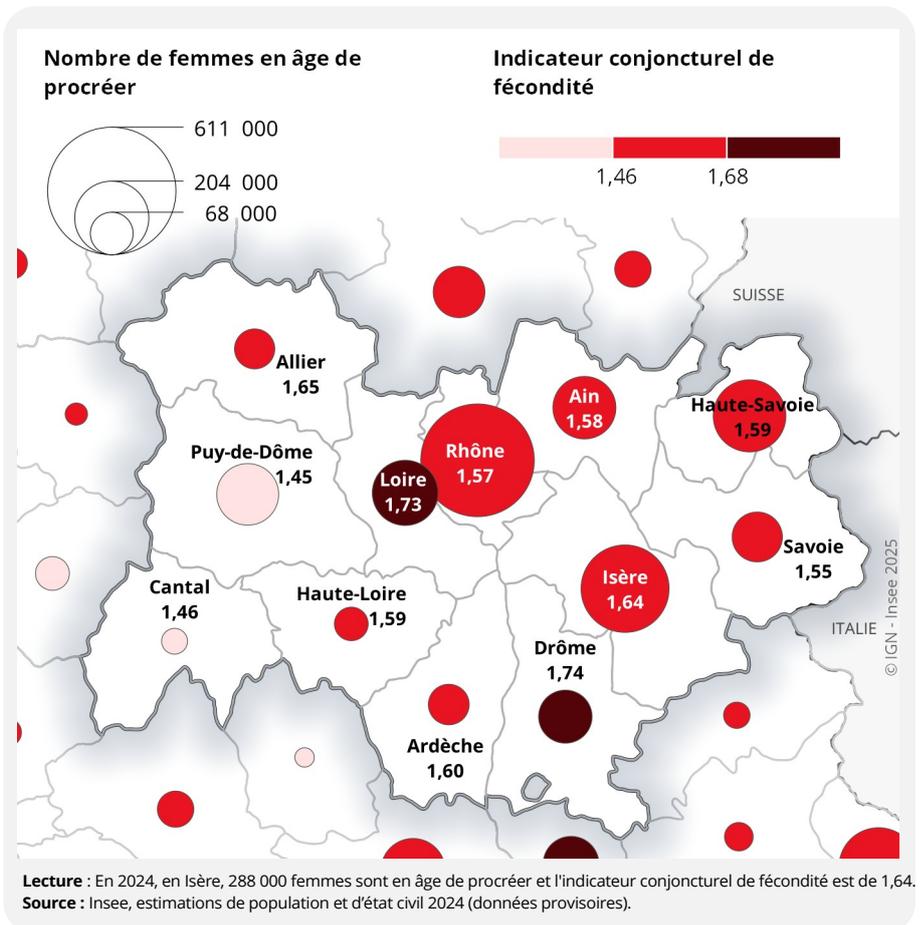
Depuis 2010, il a toutefois fortement chuté (-21,9 %), plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans la Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie, les naissances ont baissé respectivement de 22,4 %, 22,8 % et 23,1 %. En 2024, en Isère, le nombre de naissances a augmenté de 0,9 % par rapport à 2023 (contre -0,2 % dans la région), après avoir reculé de 7,6 % entre 2022 et 2023. Cette chute des naissances représente un enjeu majeur

pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer presque stable explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF en Isère suit celle

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024



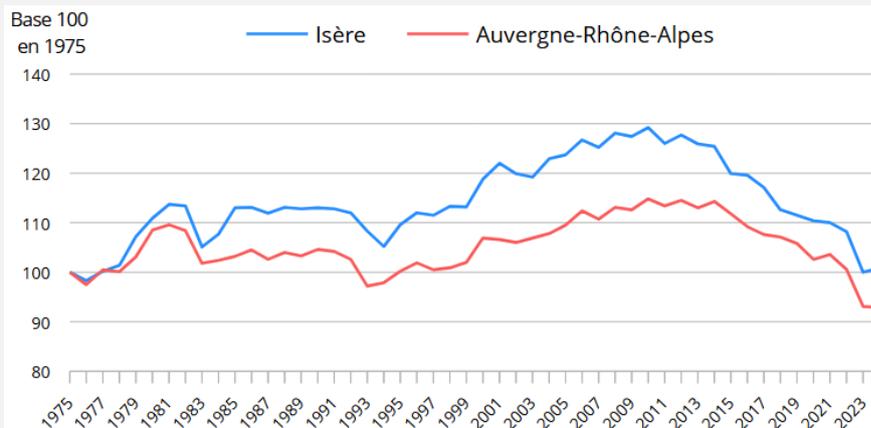
d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout en lui étant légèrement supérieur ► **figure 3**. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,10 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a depuis fortement chuté pour atteindre 1,64 en 2024, un niveau légèrement supérieur à celui de 2023 (1,62), mais inférieur à celui de 1975 (1,87).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer, présentes sur un territoire, influence toutefois celle du nombre des naissances. Or, depuis 2010, alors que le nombre de femmes en âge de procréer a un peu augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (+1,7 %) atténuant légèrement la chute des naissances, il est quasiment stable en Isère (-0,2 %). Sur cette même période, en Savoie, dans le Puy-de-Dôme et dans la Loire, il a baissé respectivement de 1,4 %, 1,6 % et 3,1 %. En revanche, depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a progressé davantage en Isère qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (32,9 % contre 21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le haut.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

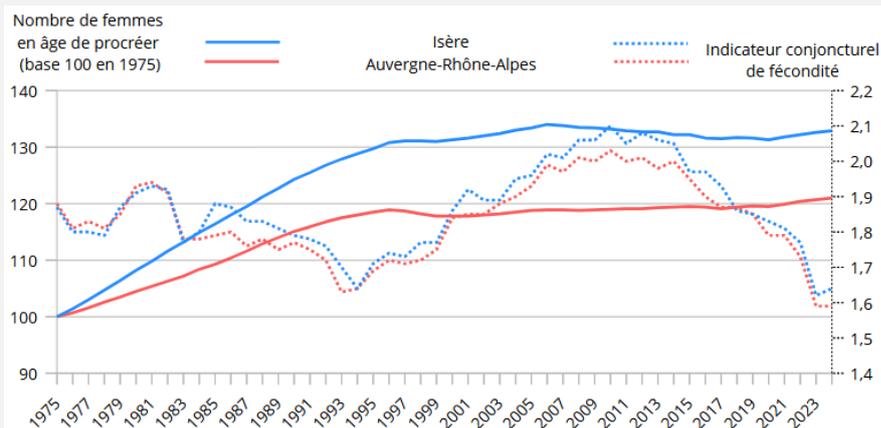
En Isère, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2024 s'explique essentiellement par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 34 ans ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Isère comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 30 ans en 2010 et 31 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 15,2, 17,5 et 13,4 enfants pour 100 femmes. En 2024, l'ICF en Isère (1,64), un peu plus élevé que dans la région (1,59), s'explique principalement par des taux de fécondité légèrement supérieurs chez les femmes âgées de 24 ans à 35 ans. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances en Isère et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



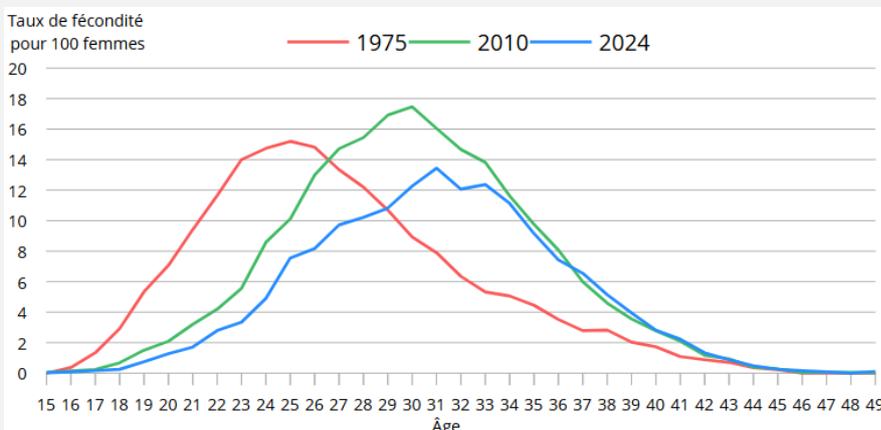
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances en Isère a augmenté de 0,9 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer en Isère a augmenté de 32,9 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

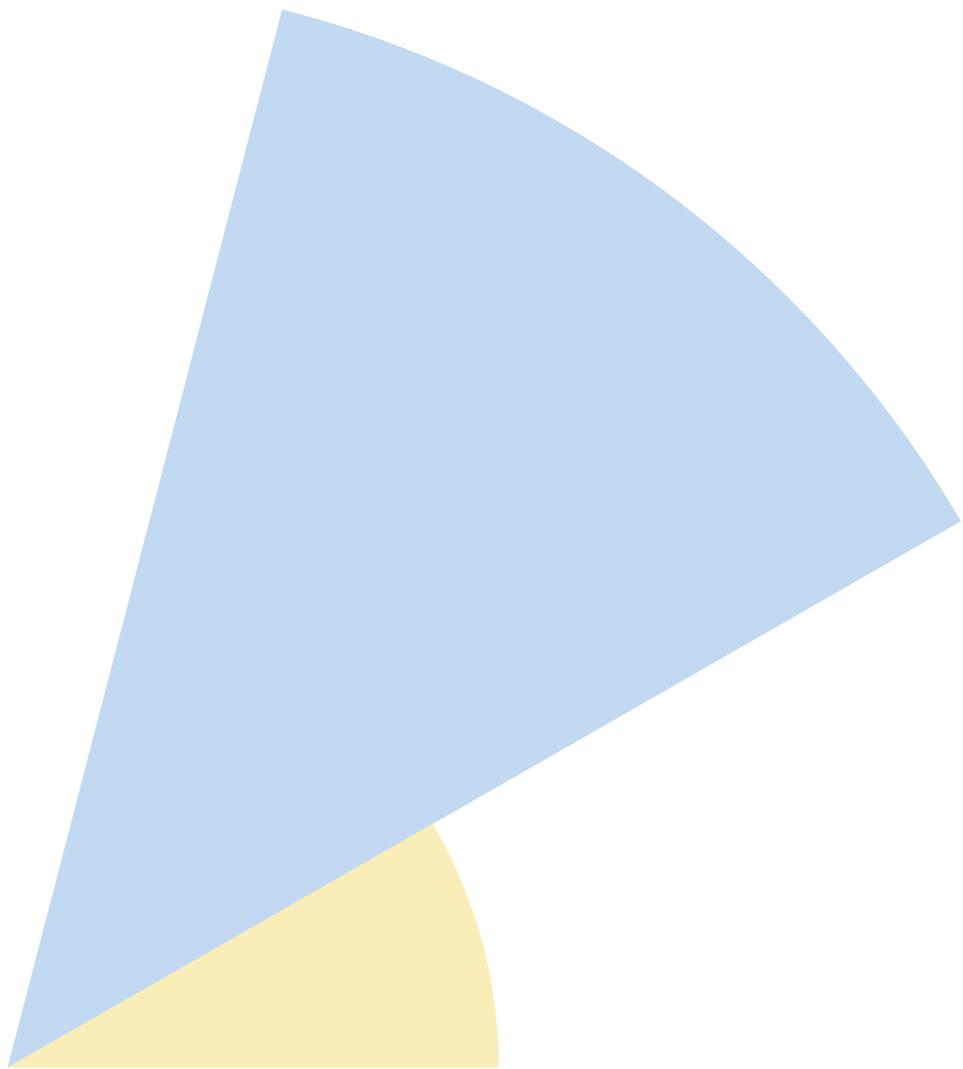
## ► 4. Taux de fécondité par âge en Isère en 1975, 2010 et 2024



**Lecture :** En 2024, en Isère, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 13,4 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant en Isère.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département de la Loire



# Fiche départementale de la Loire

En 2024, 7 300 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans la Loire, quatrième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a fortement diminué dans le département, bien plus que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté dans la Loire, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Isère, la Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à l'ensemble de la région en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

## La Loire est le quatrième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 7 300 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de la Loire, le plaçant au quatrième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, derrière l'Isère (12 600), et devant le Puy-de-Dôme (5 500) et la Savoie (3 900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans la Loire, ces dernières représentent 8,9 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le quatrième effectif ► **figure 1**. L'Isère, le Puy-de-Dôme et la Savoie en constituent respectivement le deuxième, le sixième et le huitième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjonctuel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,73 enfant par femme dans la Loire, nettement au-dessus de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au deuxième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme dans la Loire est supérieur à celui de l'Isère (1,64) et de la Savoie (1,55).

En 2024, dans la Loire, on dénombre 9,4 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** proche de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est inférieur à celui de l'Isère (9,6 ‰), et supérieur à celui de la Savoie (8,6 ‰) et du Puy-de-Dôme (8,3 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 22,4 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans la Loire, le nombre de naissances est inférieur de 31,2 % à celui de 1975, une baisse bien plus forte que

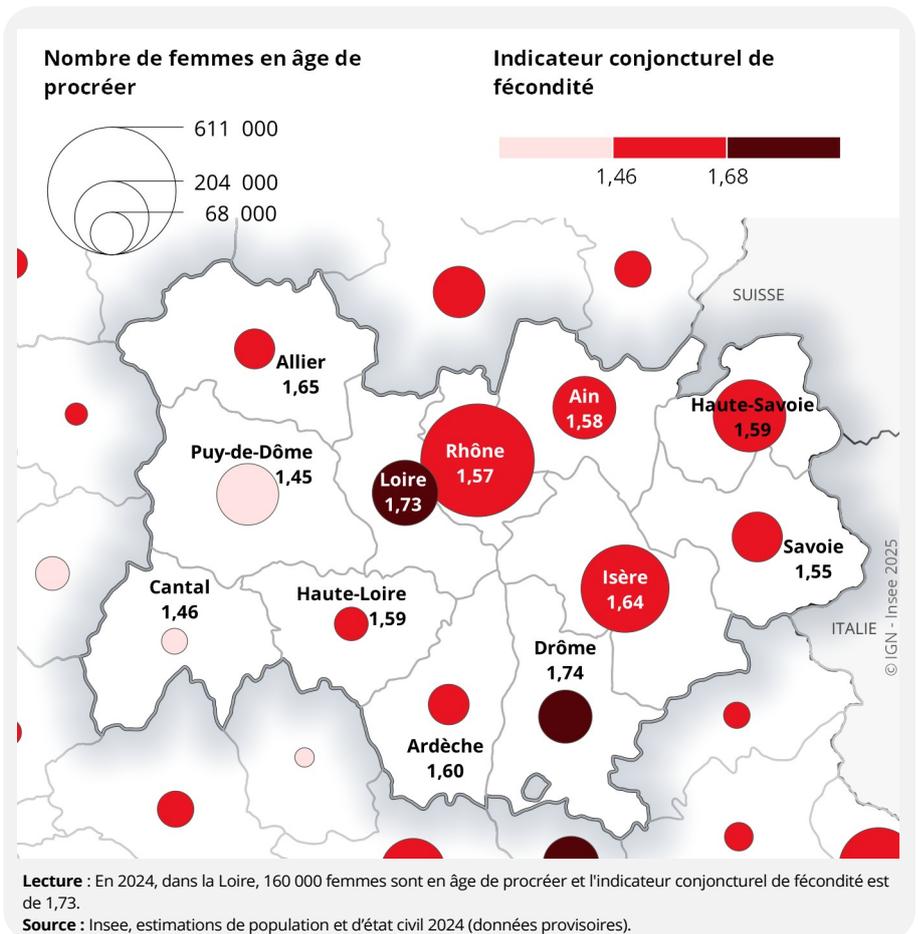
dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010 en particulier, il a fortement chuté (-22,4 %), plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans l'Isère, le Puy-de-Dôme et la Savoie, les naissances ont baissé respectivement de 21,9 %, 22,8 % et 23,1 %. En 2024, dans la Loire, le nombre de naissances diminue de 0,4 % par rapport à 2023. Ce repli, légèrement plus important que celui de la région (-0,2 %), est bien moins prononcé

qu'entre 2022 et 2023 (-8,1 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjonctuel de fécondité par département, en 2024



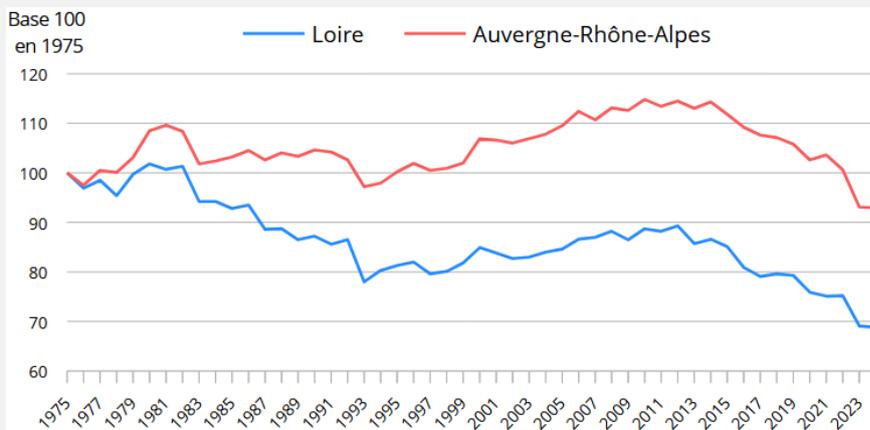
dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans la Loire suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout en lui étant nettement supérieure ▶ **figure 3**. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2012, à 2,19 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a depuis fortement chuté pour atteindre 1,73 en 2024, un niveau stable par rapport à 2023 (1,74), mais nettement inférieur à celui de 1975 (2,03).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer, présentes sur un territoire, influence toutefois celle du nombre des naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 3,1 % dans la Loire (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, dans l'Isère, en Savoie et dans le Puy-de-Dôme, il a baissé respectivement de 0,2 %, 1,4 % et 1,6 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a reculé dans la Loire, alors qu'il a augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (-10,3 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le bas.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

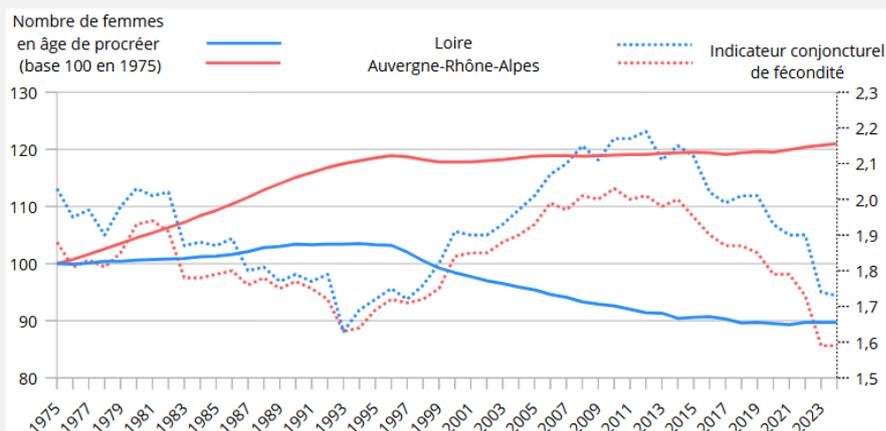
Dans la Loire, les **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 35 ans expliquent essentiellement la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2012 et 2024 ▶ **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans la Loire comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 24 ans en 1975, 30 ans en 2012 et 31 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 16,0, 17,3 et 14,2 enfants pour 100 femmes. En 2024, l'ICF dans la Loire (1,73), plus élevé que dans la région (1,59), s'explique essentiellement par des taux de fécondité supérieurs chez les femmes âgées de 22 ans à 31 ans. ●

## ▶ 2. Évolution du nombre de naissances dans la Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



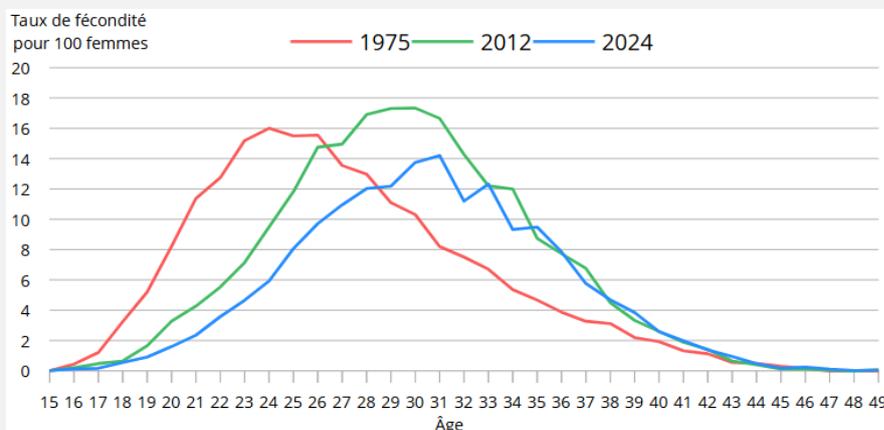
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans la Loire a diminué de 31,2 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ▶ 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans la Loire a diminué de 10,3 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

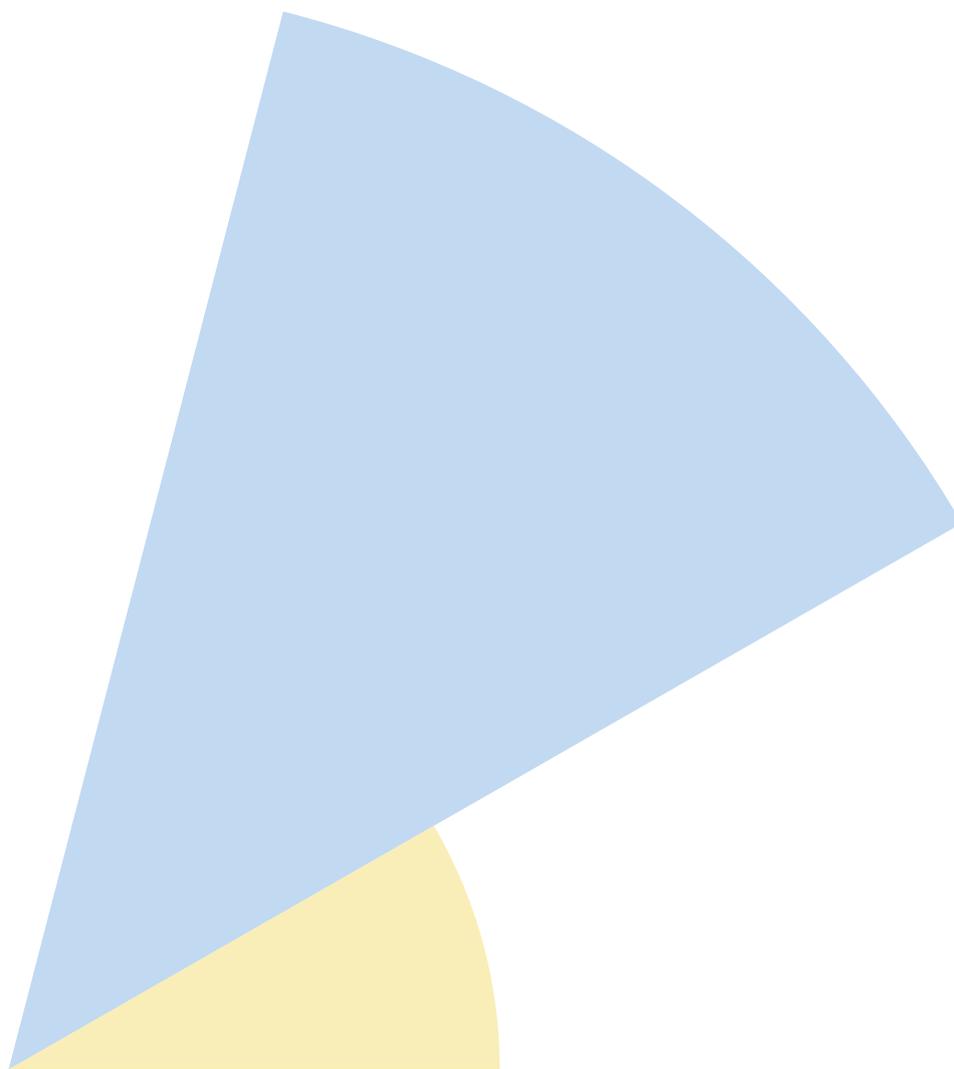
## ▶ 4. Taux de fécondité par âge dans la Loire en 1975, 2012 et 2024



**Lecture :** En 2024, dans la Loire, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 14,2 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant dans la Loire.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département de la Haute-Loire



# Fiche départementale de la Haute-Loire

En 2024, 1 700 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Haute-Loire, onzième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a fortement diminué en Haute-Loire, bien plus que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire, forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à l'ensemble de la région en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

## La Haute-Loire est le onzième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 1 700 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de la Haute-Loire, le plaçant au onzième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment derrière l'Allier et l'Ardèche (tous deux à 2 500) mais devant le Cantal (900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Haute-Loire, ces dernières représentent 2,4 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le onzième effectif ► **figure 1**. L'Ardèche, l'Allier et le Cantal en constituent respectivement le neuvième, le dixième et le douzième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjonctuel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,59 enfant par femme en Haute-Loire, comme en Auvergne-Rhône-Alpes. Il se positionne ainsi au sixième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme en Haute-Loire est inférieur à celui de l'Allier (1,65), proche de celui de l'Ardèche (1,60) et supérieur à celui du Cantal (1,46).

En 2024, en Haute-Loire, on dénombre 7,5 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est égal à celui de l'Allier, proche de celui de l'Ardèche (7,4 ‰) et supérieur à celui du Cantal (6,3 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 27,6 %, bien plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, en Haute-Loire, le nombre de naissances est inférieur de 28,6 % à celui de 1975, une baisse bien plus forte que dans la

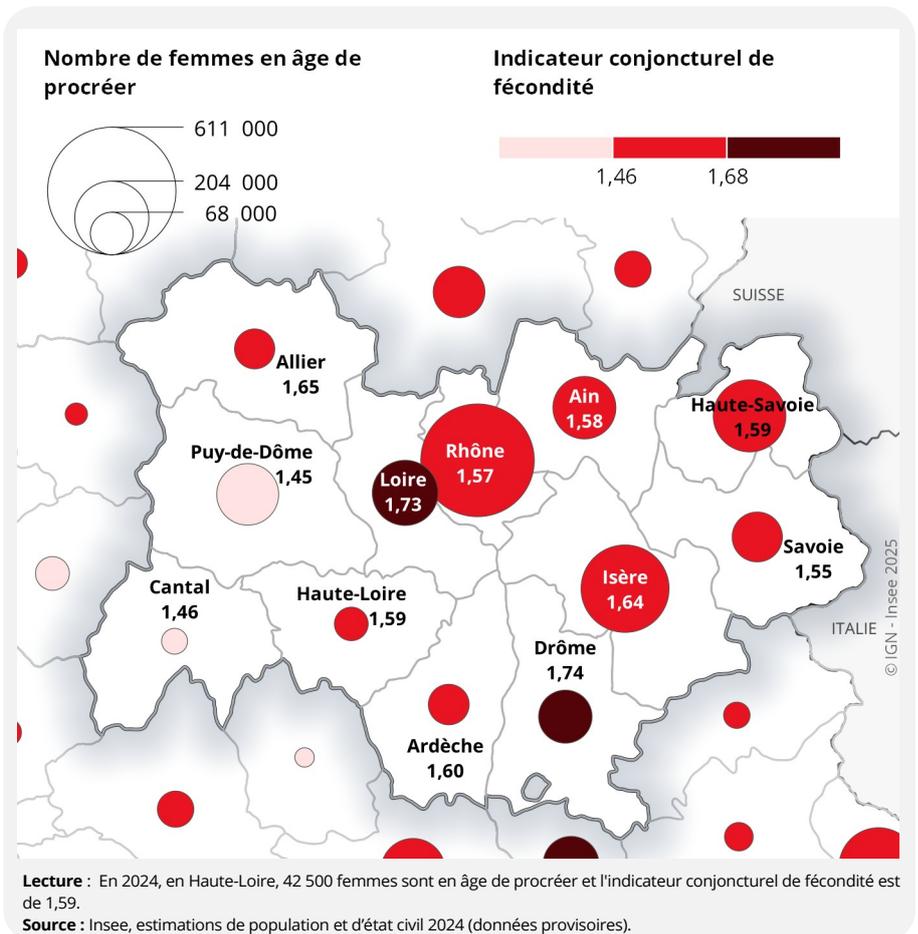
région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010 en particulier, il a fortement chuté (-27,6 %), nettement plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, en Ardèche, dans l'Allier et dans le Cantal, les naissances ont baissé respectivement de 26,0 %, 26,5 % et 29,3 %. En 2024, en Haute-Loire, le nombre de naissances diminue de 2,6 % par rapport à 2023. Ce repli est plus fort qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,2 %), mais moins important qu'entre 2022 et 2023

(-4,5 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjonctuel de fécondité par département, en 2024



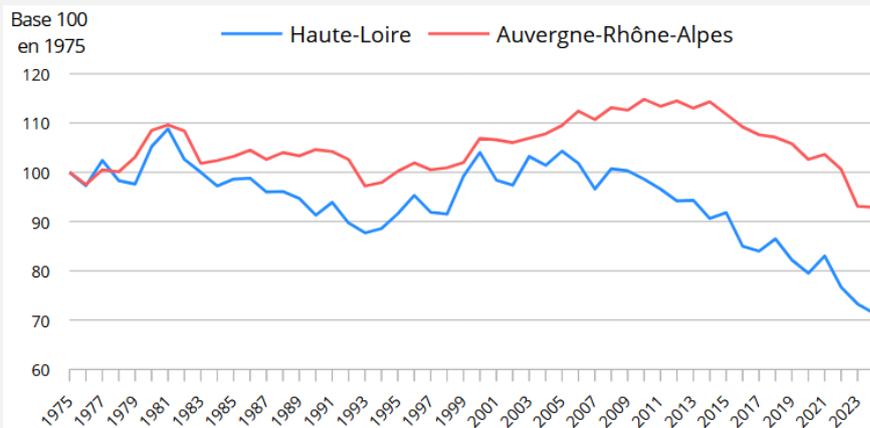
en Haute-Loire suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 3**. Globalement inférieur à l'ICF régional jusqu'en 1998, il est depuis un peu supérieur. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,07 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a ensuite fortement chuté pour atteindre 1,59 en 2024, un niveau en baisse par rapport 2023 (1,63), et nettement inférieur à celui de 1975 (1,92).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre de naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 8,4 % en Haute-Loire (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, en Ardèche, dans l'Allier et dans le Cantal, il a baissé respectivement de 5,6 %, 12,6 % et 14,8 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a reculé en Haute-Loire, alors qu'il a augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (-6,3 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le bas.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

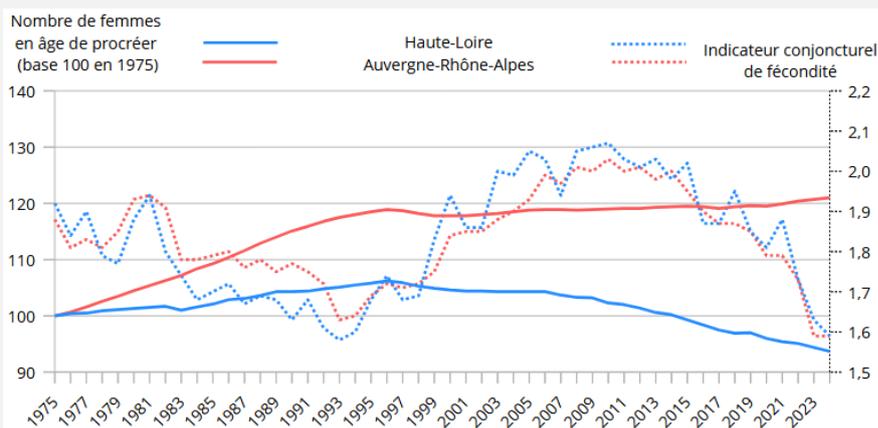
En Haute-Loire, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2024 s'explique essentiellement par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 34 ans ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Haute-Loire comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 31 ans en 2010 et 2024. Il s'élevait alors respectivement à 15,4, 17,8 et 14,8 enfants pour 100 femmes. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants un peu plus tôt en Haute-Loire qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont légèrement plus élevés entre 24 ans et 32 ans, et légèrement plus faibles au-delà. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances en Haute-Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



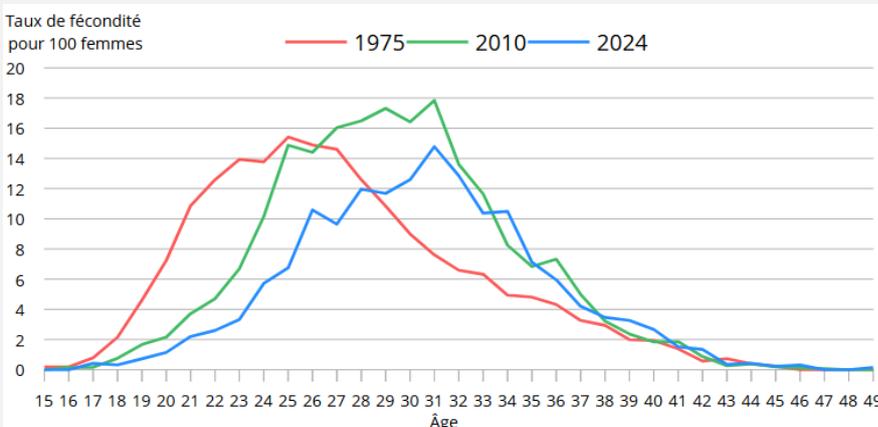
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances en Haute-Loire a diminué de 28,6 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer en Haute-Loire a diminué de 6,3 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

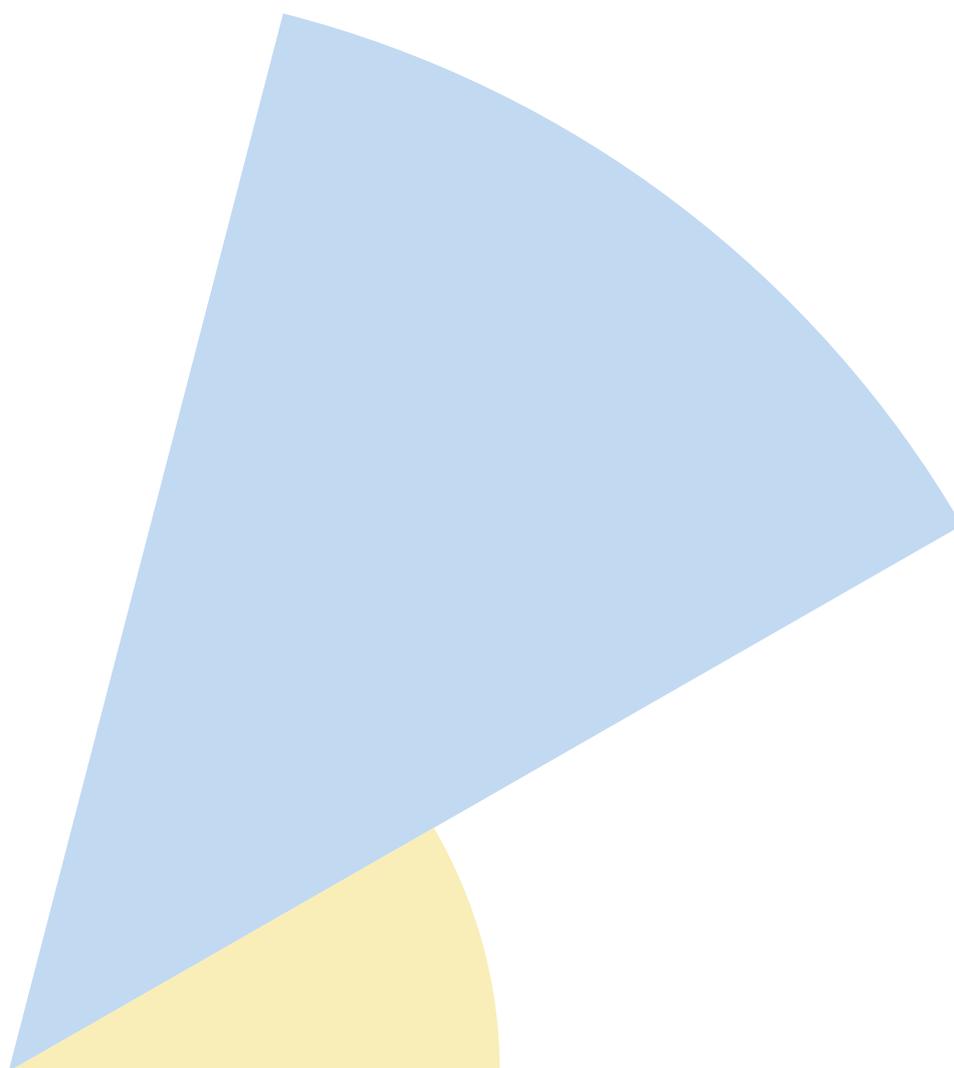
## ► 4. Taux de fécondité par âge en Haute-Loire en 1975, 2010 et 2024



**Lecture :** En 2024, en Haute-Loire, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 14,8 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant en Haute-Loire.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département du Puy-de-Dôme



# Fiche départementale du Puy-de-Dôme

En 2024, 5 500 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans le Puy-de-Dôme, sixième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a fortement diminué dans le département, bien plus que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté dans le Puy-de-Dôme, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Isère, la Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à la région en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

## Le Puy-de-Dôme est le sixième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 5 500 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département du Puy-de-Dôme, le plaçant au sixième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, derrière l'Isère (12 600) et la Loire (7 300), et devant la Savoie (3 900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans le Puy-de-Dôme, ces dernières représentent 7,9 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le sixième effectif ► **figure 1**. L'Isère, la Loire et la Savoie en constituent respectivement le deuxième, le quatrième et le huitième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjonctuel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,45 enfant par femme dans le Puy-de-Dôme, nettement en dessous de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Ce taux est le plus faible de la région, tandis qu'il est le plus élevé dans la Drôme (1,74). Le nombre d'enfants par femme dans le Puy-de-Dôme est notamment inférieur à celui de la Loire (1,73), de l'Isère (1,64) et de la Savoie (1,55).

En 2024, dans le Puy-de-Dôme, on dénombre 8,3 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est également inférieur à celui de l'Isère (9,6 ‰), de la Loire (9,4 ‰) et de la Savoie (8,6 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 22,8 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans le Puy-de-Dôme, le nombre de naissances est inférieur de 29,0 % à celui de 1975, une baisse bien plus forte que dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010 en particulier, il a fortement

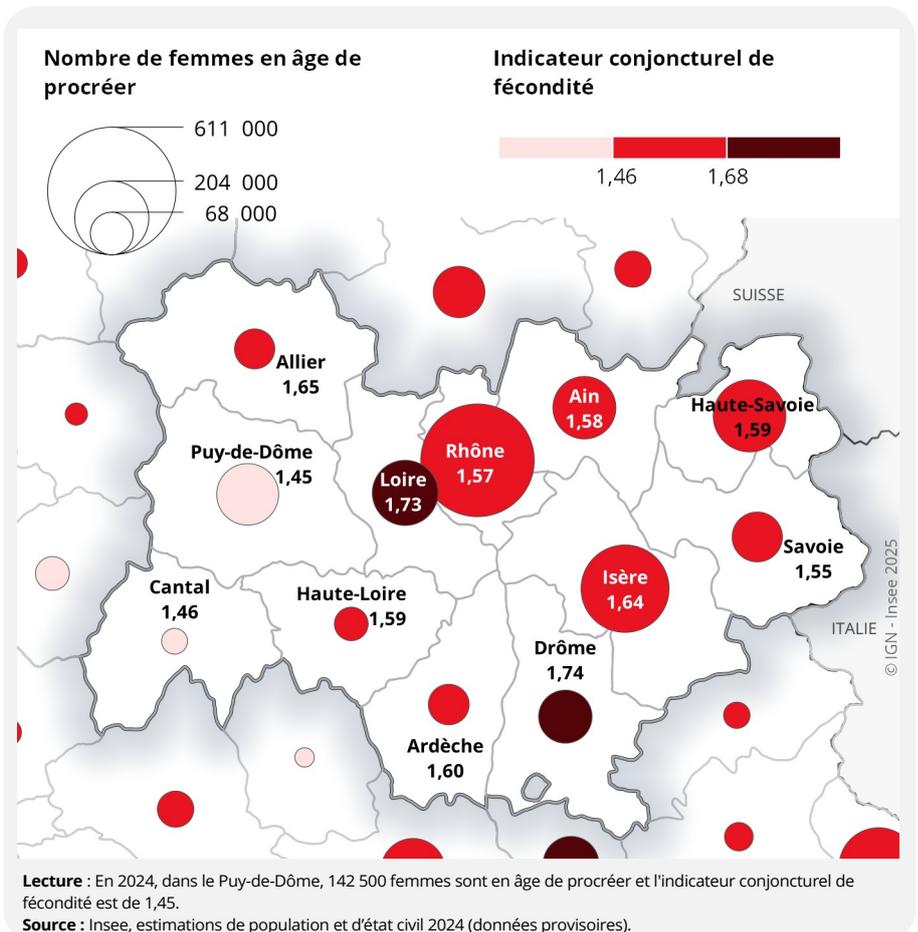
chuté (-22,8 %), plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans l'Isère, la Loire et la Savoie, les naissances ont baissé respectivement de 21,9 %, 22,4 % et 23,1 %. En 2024, dans le Puy-de-Dôme, le nombre de naissances diminue de 0,2 % par rapport à 2023, autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, mais bien moins qu'entre 2022 et 2023 (-9,0 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population

active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans le Puy-de-Dôme suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout en lui

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjonctuel de fécondité par département, en 2024



étant nettement inférieure ► **figure 3**. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 1,87 enfant par femme, niveau déjà inférieur à 2,05, seuil assurant le renouvellement naturel des générations. Il a depuis chuté pour atteindre 1,45 en 2024, comme en 2023, et nettement inférieur à celui de 1975 (1,78).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer, présentes sur un territoire, influence toutefois celle du nombre des naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 1,6 % dans le Puy-de-Dôme (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, dans l'Isère, en Savoie et dans la Loire, il a baissé respectivement de 0,2 %, 1,4 % et 3,1 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer est stable dans le Puy-de-Dôme, alors qu'il a augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (+0,2 % contre +21,0 %).

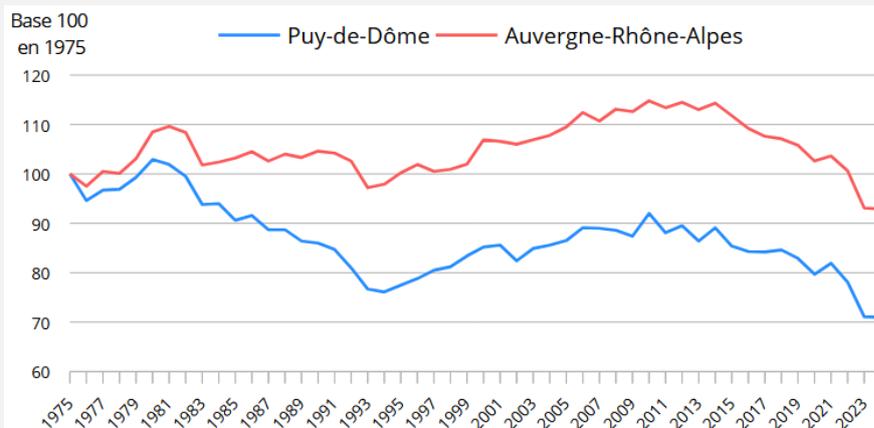
### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

Dans le Puy-de-Dôme, les **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 34 ans expliquent essentiellement la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2024

► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans le Puy-de-Dôme comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 26 ans en 1975, 29 ans en 2010 et 30 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 14,6, 15,2 et 12,2 enfants pour 100 femmes.

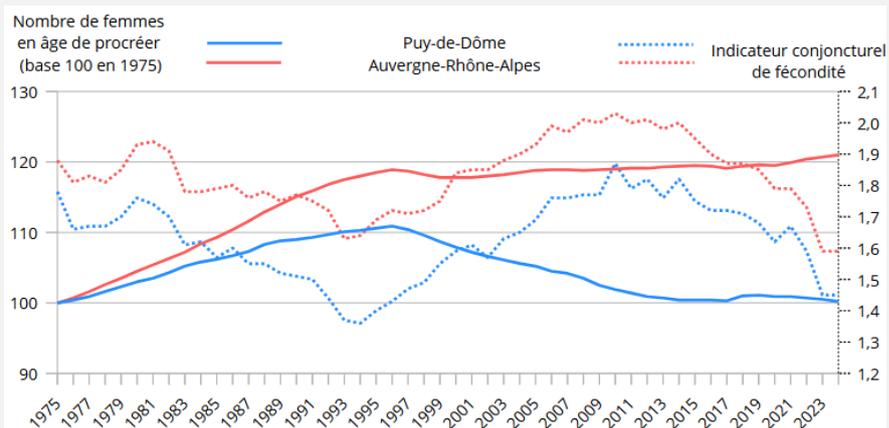
En 2024, la faiblesse de l'ICF dans le Puy-de-Dôme (1,45 contre 1,59 dans la région) s'explique principalement par des taux de fécondité plus bas chez les femmes âgées de 27 ans à 42 ans. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances dans le Puy-de-Dôme et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



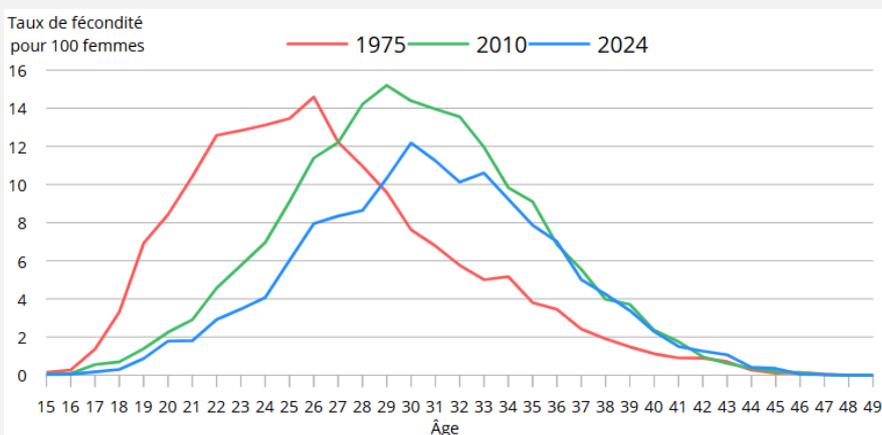
**Lecture** : Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans le Puy-de-Dôme a diminué de 29,0 %.  
**Source** : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture** : Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans le Puy-de-Dôme a augmenté de 0,2 %.  
**Source** : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

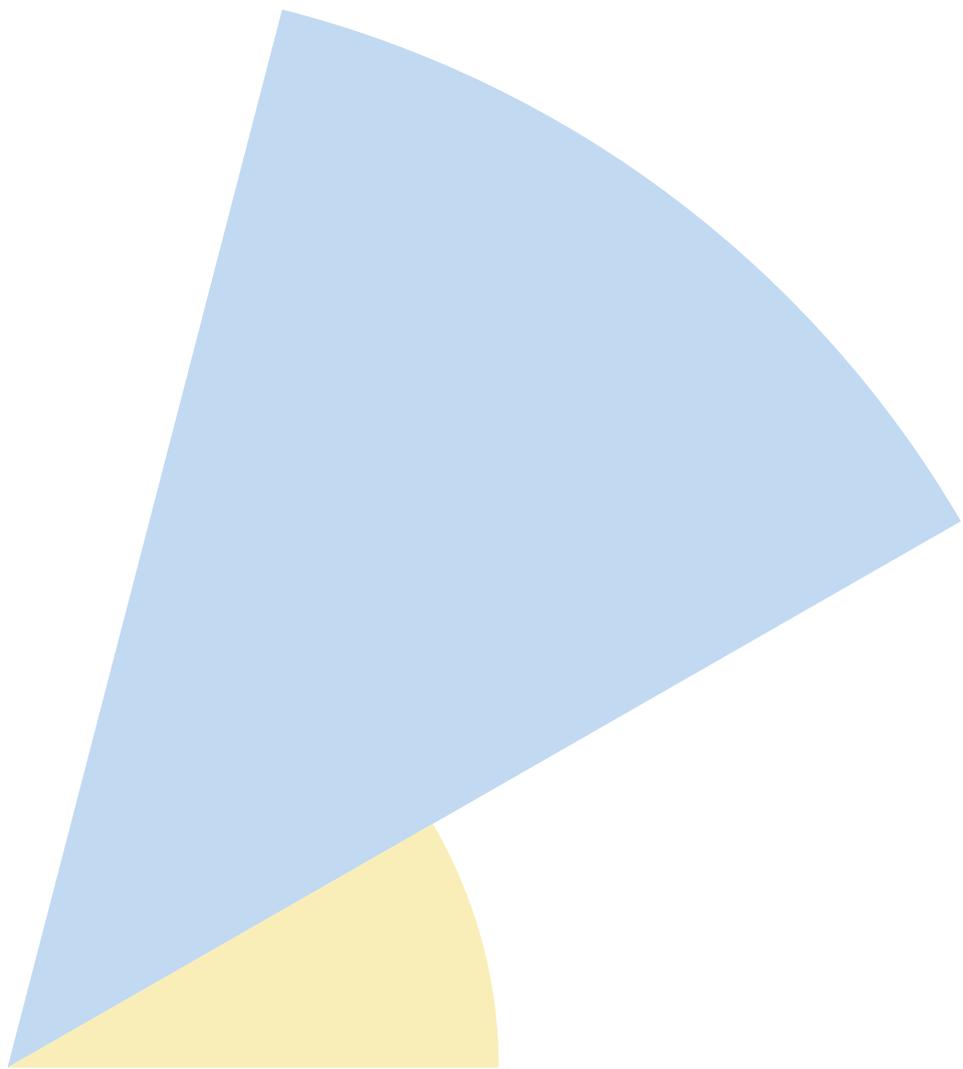
## ► 4. Taux de fécondité par âge dans le Puy-de-Dôme en 1975, 2010 et 2024



**Lecture** : En 2024, dans le Puy-de-Dôme, pour 100 femmes âgées de 30 ans, on enregistre, en moyenne, 12,2 naissances.  
**Champ** : Femmes en âge de procréer résidant dans le Puy-de-Dôme.  
**Source** : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département du Rhône



# Fiche départementale du Rhône

En 2024, 21 500 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans le Rhône, premier département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre est quasiment stable dans le département, alors qu'il a diminué dans la région. Depuis 2010, il a fortement baissé dans Rhône, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces trois départements, la baisse récente du nombre de naissances est atténuée par rapport à celle de la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

## Le Rhône est le premier département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 21 500 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département du Rhône, le plaçant au premier rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment devant la Haute-Savoie (8 900) et l'Ain (6 200). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans le Rhône, ces dernières représentent 26,6 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le premier effectif ► **figure 1**. La Haute-Savoie et l'Ain en constituent respectivement le troisième et le cinquième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjonctuel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,57 enfant par femme dans le Rhône, en dessous de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au neuvième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme dans le Rhône est proche de celui de l'Ain (1,58) et de la Haute-Savoie (1,59).

En 2024, dans le Rhône, on dénombre 11,1 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰) mais aussi de la Haute-Savoie (10,3 ‰) et de l'Ain (9,0 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 17,2 %, moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans le Rhône, le nombre de naissances est quasiment le même qu'en 1975 (hausse de 0,3 %), alors qu'il a diminué dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010, il a toutefois chuté (-17,2 %),

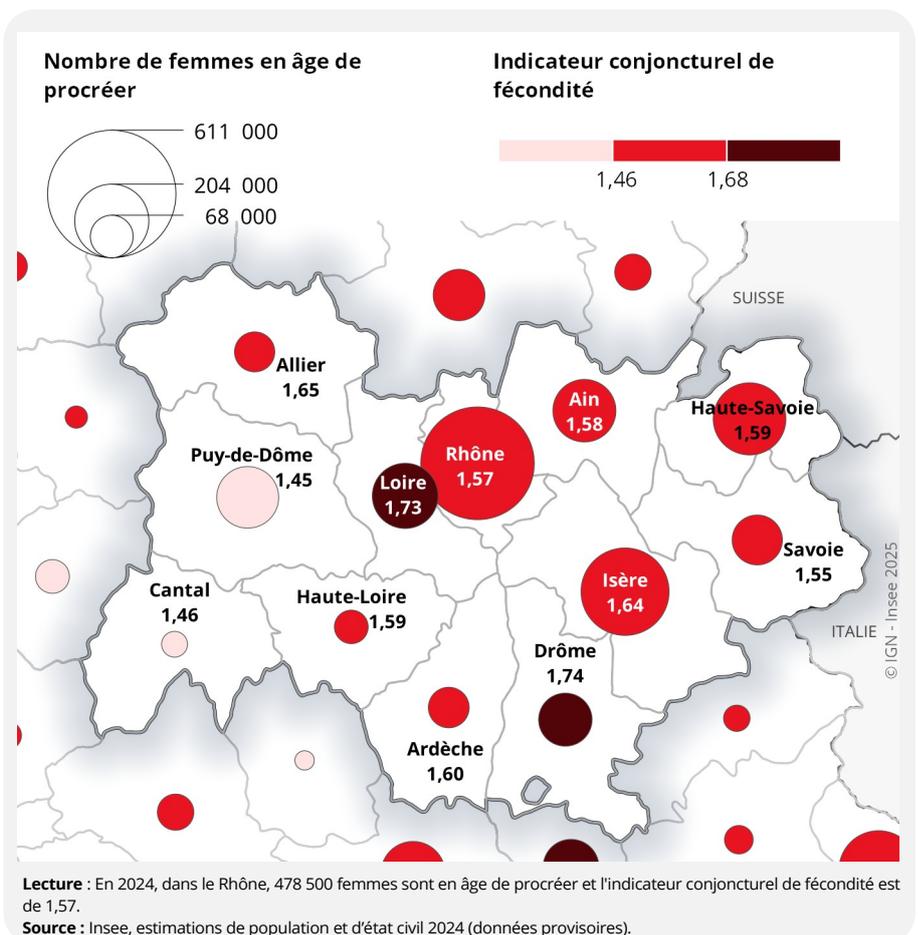
mais moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans l'Ain et en Haute-Savoie, les naissances ont baissé respectivement de 14,8 % et 6,5 %. En 2024, dans le Rhône, le nombre de naissances recule de 0,1 % par rapport à 2023, presque autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,2 %), mais bien moins qu'entre 2022 et 2023 (-6,3 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population

active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage explique cette moindre baisse

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans le Rhône suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 3**.

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjonctuel de fécondité par département, en 2024



Supérieur à l'ICF régional jusqu'en 2019, il en est depuis très proche. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,08 enfants par femme, niveau au-dessus du seuil assurant le renouvellement naturel des générations (situé à 2,05). Il a depuis fortement chuté pour atteindre 1,57 en 2024, un niveau proche de celui de 2023 (1,58), et nettement inférieur à celui de 1975 (1,89).

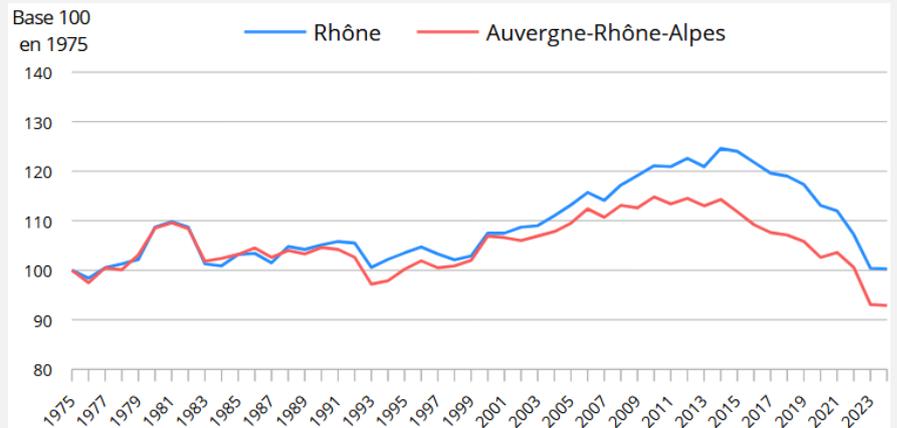
L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer, présentes sur un territoire, influence toutefois celle du nombre de naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 8,4 % dans le Rhône (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), atténuant davantage la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, dans l'Ain et en Haute-Savoie, il s'est accru respectivement de 5,7 % et 9,5 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a progressé plus fortement dans le Rhône qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+30,4 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le haut.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

Dans le Rhône, les **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 35 ans expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2024

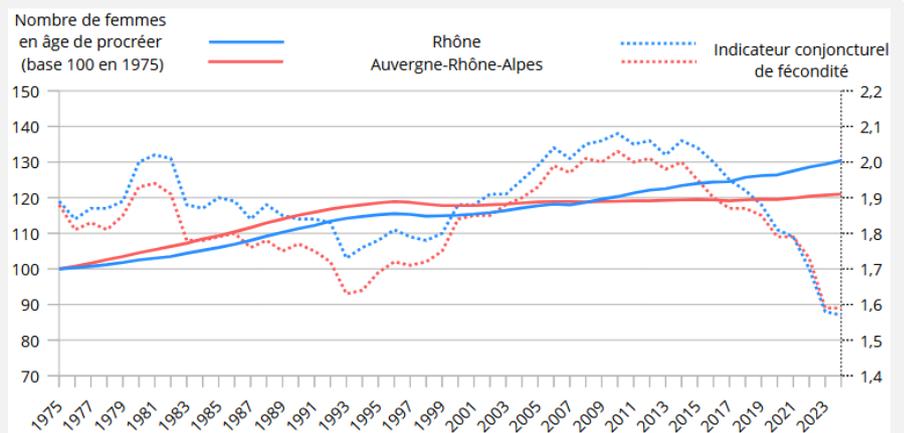
► **figure 4.** Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans le Rhône comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, et 31 ans en 2010 comme en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 14,9, 16,5 et 12,9 enfants pour 100 femmes. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants plus tard dans le Rhône qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont plus faibles jusqu'à 31 ans, et plus élevés au-delà. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances dans le Rhône et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



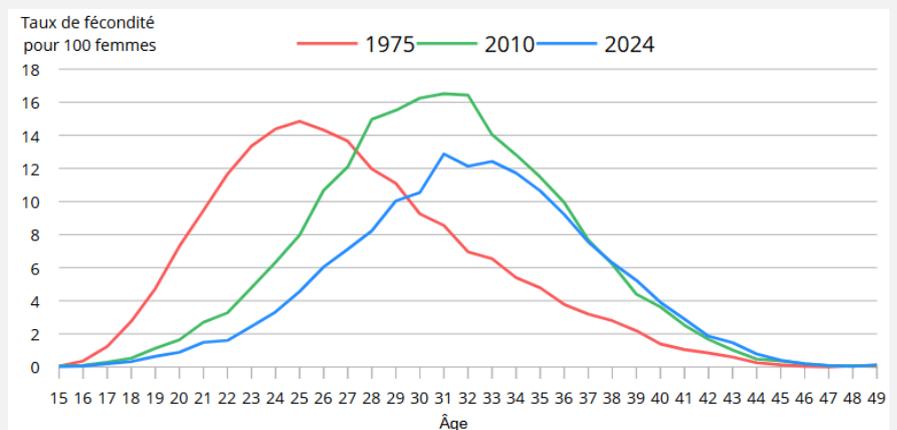
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans le Rhône a augmenté de 0,3 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans le Rhône a augmenté de 30,4 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

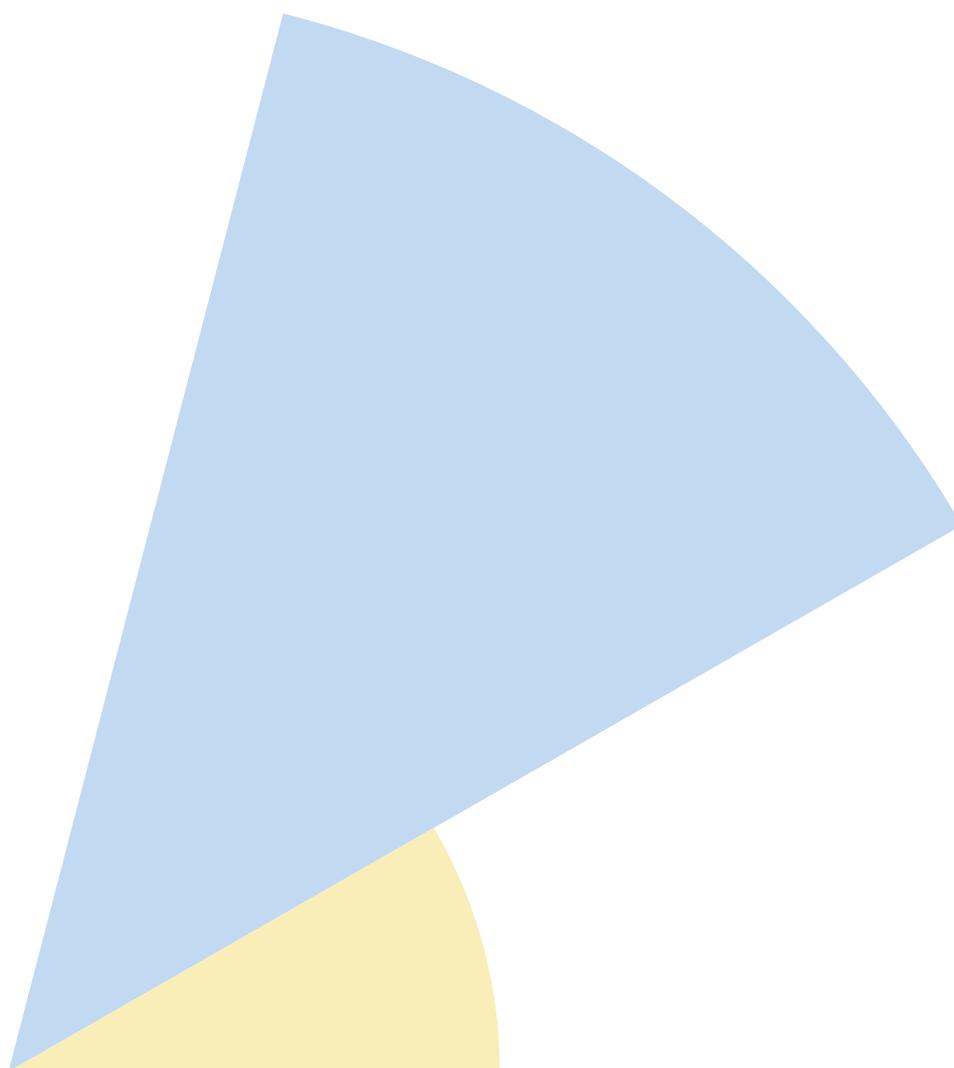
## ► 4. Taux de fécondité par âge dans le Rhône en 1975, 2010 et 2024



**Lecture :** En 2024, dans le Rhône, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 12,9 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant dans le Rhône..  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département de la Savoie



# Fiche départementale de la Savoie

En 2024, 3 900 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Savoie, huitième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a diminué dans le département autant que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté en Savoie, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Isère, la Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est un peu accentuée par rapport à l'ensemble de la région en raison d'une baisse du nombre de femmes en âge de procréer alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

## La Savoie est le huitième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 3 900 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de la Savoie, le plaçant au huitième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment derrière l'Isère (12 600), la Loire (7 300) et le Puy-de-Dôme (5 500). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Savoie, ces dernières représentent 5,2 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le huitième effectif ► **figure 1**. L'Isère, la Loire et le Puy-de-Dôme en constituent respectivement le deuxième, le quatrième et le sixième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,55 enfant par femme en Savoie, en dessous de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au dixième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme en Savoie est inférieur à celui de la Loire (1,73) et de l'Isère (1,64).

En 2024, en Savoie, on dénombre 8,6 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est également inférieur à celui de l'Isère (9,6 ‰) et de la Loire (9,4 ‰), et supérieur à celui du Puy-de-Dôme (8,3 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 23,1 %, plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, en Savoie, le nombre de naissances est inférieur de 7,2 % à celui de 1975, une baisse quasiment identique à celle de la région (-7,1 %) ► **figure 2**.

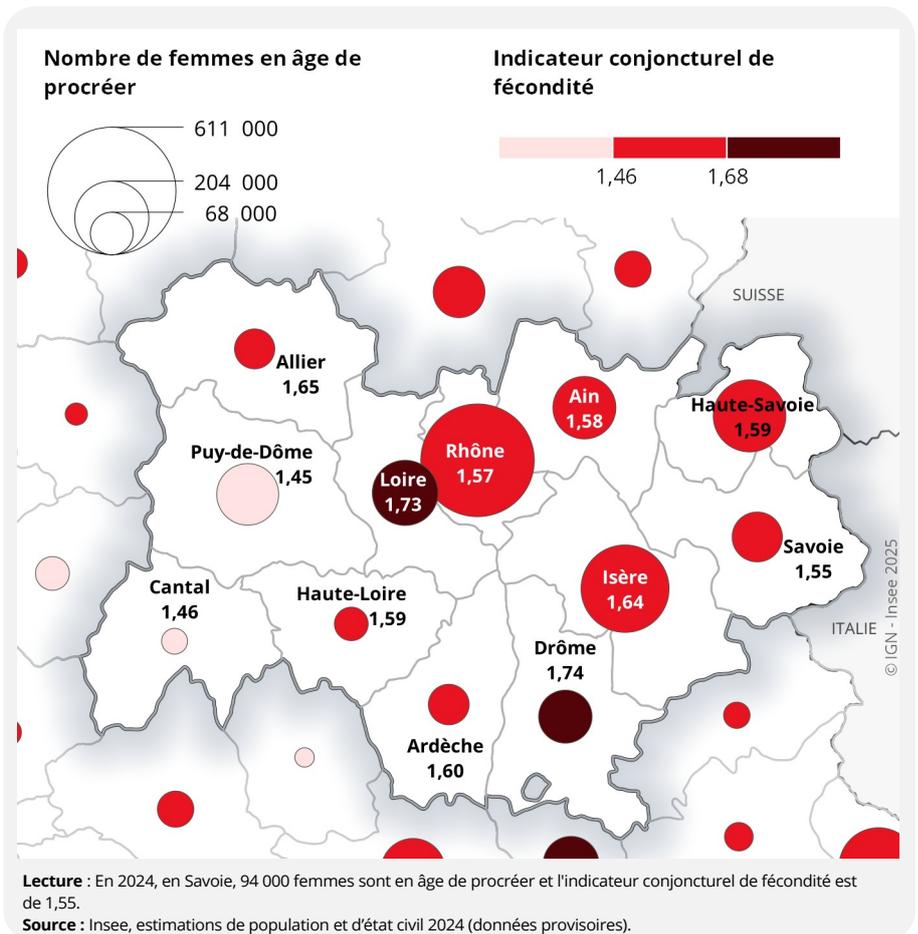
Depuis 2010 en particulier, il a fortement chuté (-23,1 %), plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, dans l'Isère, la Loire et le Puy-de-Dôme, les naissances ont baissé respectivement de 21,9 %, 22,4 % et 22,8 %. En 2024, en Savoie, le nombre de naissances a augmenté de 2,8 % par rapport à 2023 (contre -0,2 % dans la région), après avoir reculé de 11,2 % entre 2022 et 2023. Cette chute des naissances

représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975,

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024



l'évolution de l'ICF en Savoie suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout en lui étant légèrement inférieure ► **figure 3**. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,05 enfants par femme, niveau assurant le renouvellement naturel des générations. Il a depuis fortement chuté pour atteindre 1,55 en 2024, un niveau en hausse par rapport à 2023 (1,50), mais nettement inférieur à celui de 1975 (1,91).

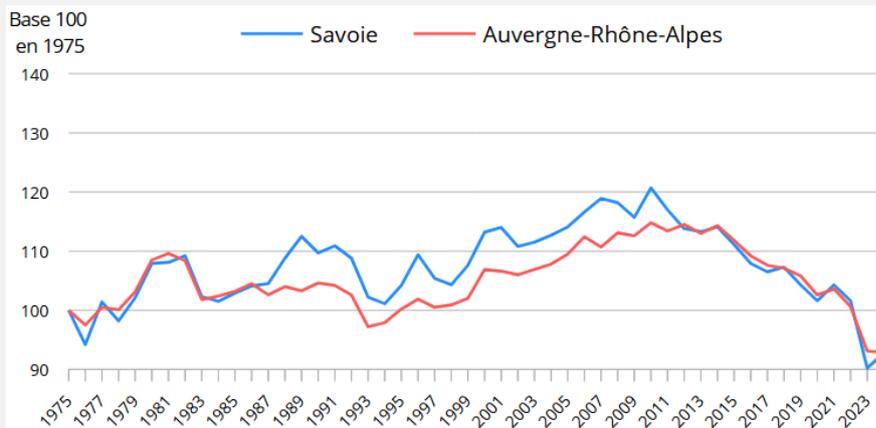
L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer, présentes sur un territoire, influence toutefois celle du nombre des naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 1,4 % en Savoie (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, en Isère, dans le Puy-de-Dôme et dans la Loire, il a baissé respectivement de 0,2 %, 1,6 % et 3,1 %. En revanche, depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a progressé un peu plus en Savoie qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (26,4 % contre 21,0 %).

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

En Savoie, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2024 s'explique essentiellement par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 34 ans ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Savoie comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 29 ans en 2010 et 31 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 15,1, 16,8 et 12,9 enfants pour 100 femmes.

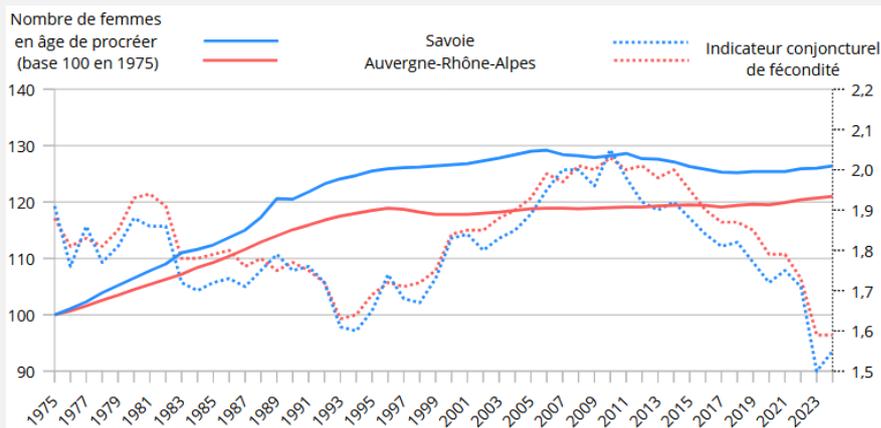
En 2024, la faiblesse de l'ICF en Savoie (1,55 contre 1,59 dans la région) s'explique par des taux de fécondité par âge légèrement plus bas. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances en Savoie et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



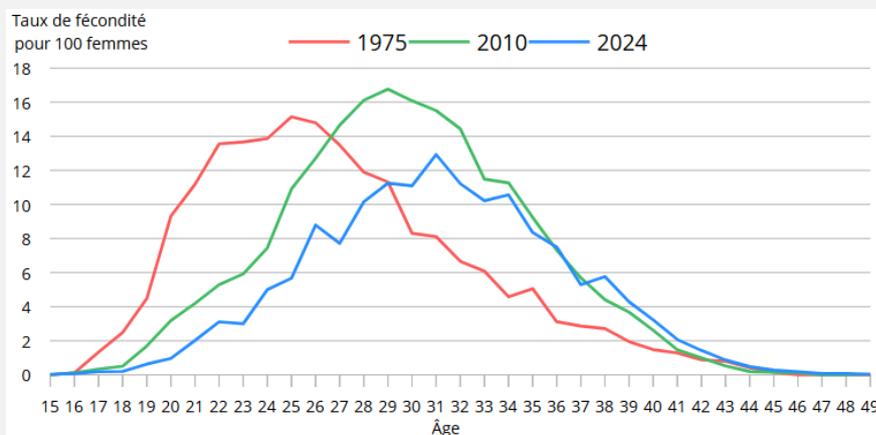
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances en Savoie a diminué de 7,2 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer en Savoie a augmenté de 26,4 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

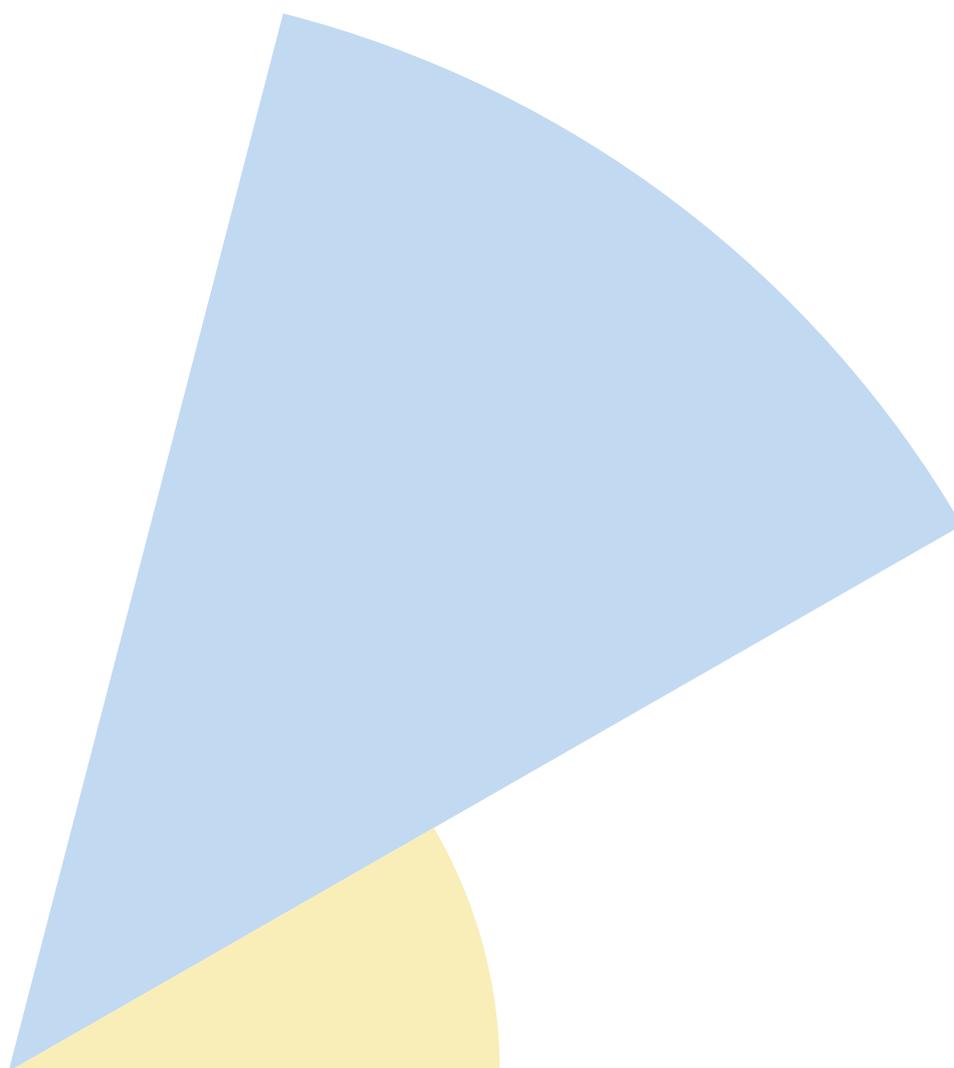
## ► 4. Taux de fécondité par âge en Savoie en 1975, 2010 et 2024



**Lecture :** En 2024, en Savoie, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 12,9 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant en Savoie.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



# Département de la Haute-Savoie



# Fiche départementale de la Haute-Savoie

En 2024, 8 900 enfants sont nés en France d'une mère domiciliée en Haute-Savoie, troisième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a augmenté dans le département, alors qu'il a diminué dans la région. Depuis 2010, il a baissé en Haute-Savoie, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces trois départements, la baisse récente du nombre de naissances est atténuée par rapport à la région en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

## La Haute-Savoie est le troisième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 8 900 bébés sont nés en France d'une mère domiciliée dans le département de la Haute-Savoie, le plaçant au troisième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, derrière le Rhône (21 500) mais devant l'Ain (6 200). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. En Haute-Savoie, ces dernières représentent 10,9 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le troisième effectif ► **figure 1**. Le Rhône et l'Ain en constituent respectivement le premier et le cinquième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,59 enfant par femme en Haute-Savoie, comme en Auvergne-Rhône-Alpes. Il se positionne ainsi au sixième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme en Haute-Savoie est supérieur à celui de l'Ain (1,58) et du Rhône (1,57).

En 2024, en Haute-Savoie, on dénombre 10,3 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** supérieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰) et de l'Ain (9,0 ‰), mais inférieur à celui du Rhône (11,1 ‰).

## Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 6,5 %, bien moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

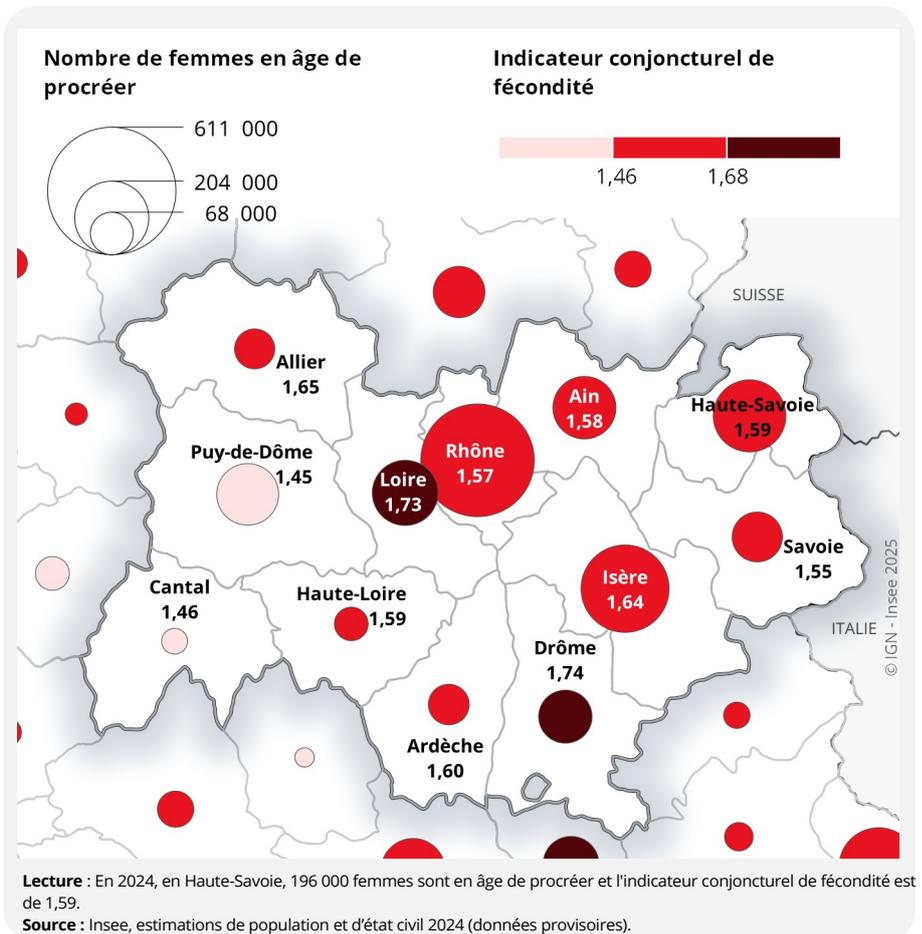
En 2024, en Haute-Savoie, le nombre de naissances est supérieur de 37,3 % à celui de 1975, alors qu'il a diminué dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010, il a toutefois baissé (-6,5 %), mais nettement moins qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

(-19,1 %). Sur cette même période, dans l'Ain et dans le Rhône, les naissances ont reculé respectivement de 14,8 % et 17,2 %. En 2024, en Haute-Savoie, le nombre de naissances diminue de 0,8 % par rapport à 2023. Ce repli est légèrement plus élevé qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,2 %), mais moins fort qu'entre 2022 et 2023 (-6,5 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

## Un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage explique cette moindre baisse

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF en Haute-Savoie suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 3**. Inférieur à l'ICF régional sauf entre 1988 et 2005, il en est très proche depuis 2018.

### ► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024

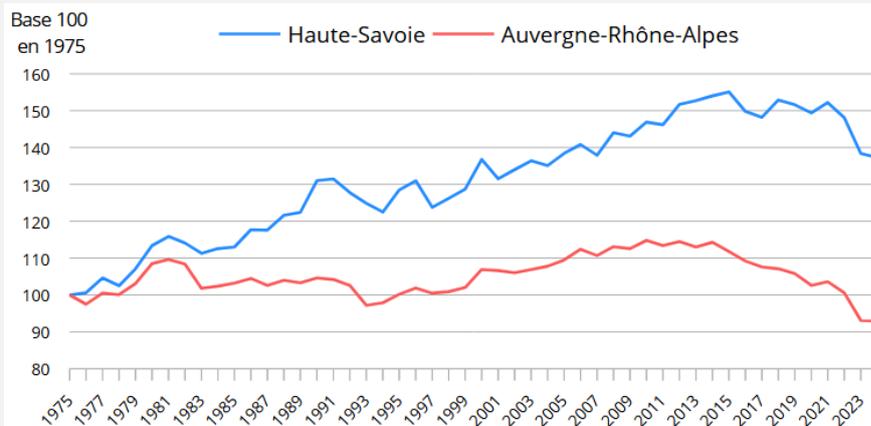


L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2008, à 1,97 enfant par femme, niveau proche de 2,05, seuil assurant le renouvellement naturel des générations. Il a depuis chuté pour atteindre 1,59 en 2024, un niveau proche de celui de 2023 (1,60), et inférieur à celui de 1975 (1,80). L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre de naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a augmenté de 9,5 % en Haute-Savoie (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), atténuant davantage la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, dans l'Ain et le Rhône, il s'est accru respectivement de 5,7 % et 8,4 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a progressé plus fortement en Haute-Savoie qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+72,2 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le haut.

### Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

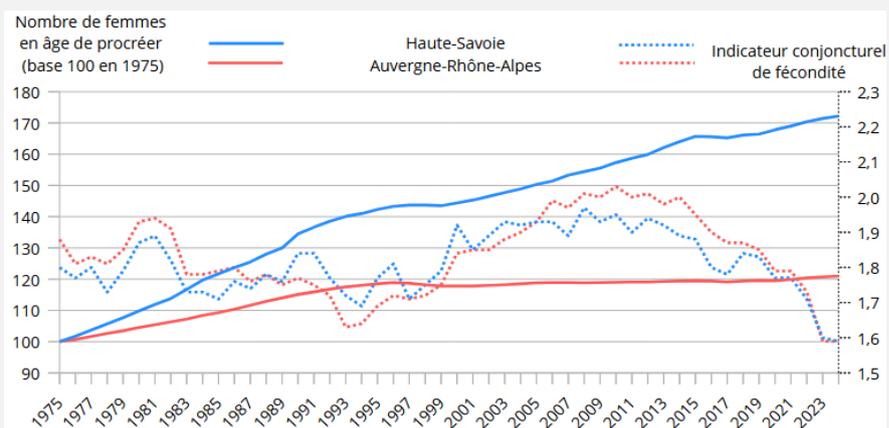
En Haute-Savoie, les **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 33 ans expliquent la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2008 et 2024. Il ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, en Haute-Savoie comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 25 ans en 1975, 29 ans en 2008 et 31 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 14,2, 16,2 et 12,5 enfants pour 100 femmes. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants aux mêmes âges en Haute-Savoie et en Auvergne-Rhône-Alpes. ●

## ► 2. Évolution du nombre de naissances en Haute-Savoie et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



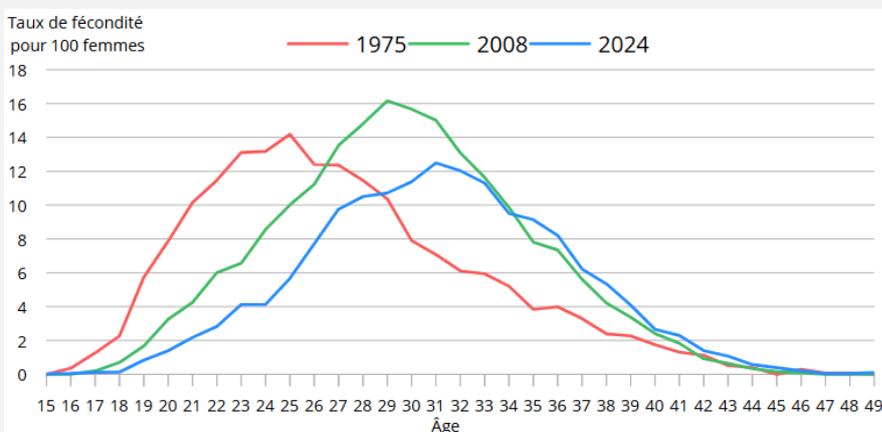
**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances en Haute-Savoie a augmenté de 37,3 %.  
**Source :** Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

## ► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



**Lecture :** Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer en Haute-Savoie a augmenté de 72,2 %.  
**Source :** Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

## ► 4. Taux de fécondité par âge en Haute-Savoie en 1975, 2008 et 2024



**Lecture :** En 2024, en Haute-Savoie, pour 100 femmes âgées de 31 ans, on enregistre, en moyenne, 12,5 naissances.  
**Champ :** Femmes en âge de procréer résidant en Haute-Savoie.  
**Source :** Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).



## Pour comprendre

### ► Définitions

Toute **naissance** survenue sur le territoire français fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Dans cette étude, il est question des naissances vivantes, comptabilisées au domicile de la mère. Les naissances en Suisse de mères domiciliées en France (notamment dans l'Ain et en Haute-Savoie) ne sont pas prises en compte. Cela concerne environ 600 accouchements dans le canton de Genève en 2023.

Le **taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Il correspond à la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée.

La **population féminine en âge de procréer** correspond au nombre moyen de femmes de 15 à 50 ans sur l'année.

### ► Sources

Les **estimations de population** au 1<sup>er</sup> janvier s'appuient sur plusieurs sources. Jusqu'en 2022, les données de population sont définitives car directement issues du recensement. Pour 2023 et 2024, les données de population sont provisoires car elles se basent sur une estimation du solde migratoire, la composante naturelle étant définitive. Les ICF et les taux de fécondité sont provisoires pour les années 2022, 2023 et 2024.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances vivantes sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Le Code civil oblige en effet à déclarer toute naissance à un officier d'état civil dans des délais prescrits. Les naissances sont comptabilisées au lieu de domicile de la mère. Les données sont définitives jusqu'en 2023, provisoires pour 2024.

### ► Pour en savoir plus

- **Aude J., Martin M.**, « Une baisse des naissances depuis 2010, moins marquée dans l'Ain et en Haute-Savoie », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 155, juin 2025.
- **Bianco E., Martin M.**, « Bilan démographique 2020 - Baisse des naissances et de la fécondité sur la dernière décennie », Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 9, octobre 2021.
- **Thélot H.**, « Bilan démographique 2024 - En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise », Insee Première n° 2033, janvier 2025.





# Panorama de la natalité en Auvergne-Rhône-Alpes : une diversité de situations individuelles et territoriales

## Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes n° 18

Juin 2025

En 2024, 78 300 enfants sont nés d'une mère domiciliée en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec un nombre élevé de femmes en âge de procréer, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France métropolitaine pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a moins diminué en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine. Depuis 2010, il a toutefois baissé de 19,1 % dans la région (-21,6 % en France métropolitaine), du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes.

Depuis 2010, le recul des naissances touche tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, mais à des degrés divers, avec des baisses allant de -6,5 % en Haute-Savoie à -29,3 % dans le Cantal. Les départements de la région peuvent ainsi être scindés en quatre groupes.

Dans l'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie, la baisse récente du nombre de naissances est plus faible que celle de la région, en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer qui augmente davantage.

En Isère, dans la Loire, le Puy-de-Dôme et la Savoie, la chute récente du nombre de naissances est un peu plus forte que celle de la région en raison d'un nombre de femmes en âge de procréer en baisse alors qu'il augmente légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans l'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire, la chute récente du nombre de naissances est bien plus forte que celle de la région en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer.

Enfin, dans la Drôme, la baisse récente du nombre de naissances, ainsi que la plupart des autres indicateurs, sont très proches de ceux de la région. En conséquence, elle ne peut être inscrite dans aucun des trois groupes précédents.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
[insee.fr](https://www.insee.fr)

